VOLUME XIII. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 31 MARS 1926 NUMERO 43



Abon[...]
Canada - - - - $2.00
Etats-Unis - - - - $2.50
Europe - - - - $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone - - A 1610—A 1612 [?]

Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619 [?], avenue McDermot

LEGISLATURE PROVINCIALE

NOS DEPUTES GASPILLENT DU TEMPS

L'hon. F.-M. Black propose des réformes radicales — Réduction du nombre des députés et limite imposée aux orateurs — A propos d'une brochure sur l'évolution

Il y a plus de deux mois que la Législature du Manitoba est en session et il semble bien qu'elle ne pourra pas terminer ses travaux avant la fin d'avril. Elle est en train de s'adjuger le record de la lenteur en fait de travail législatif. Le "Free Press", dans un de ses derniers numéros, faisait à ce propos de fort justes réflexions.

"La population du Manitoba, écrivait-il, est en droit de se demander si les affaires de la province, avec une population de 700,000, sont tellement considérables qu'il faille tenir la législature en session pendant plus de trois mois. Est-il nécessaire que la législature du Manitoba siège plus longtemps que les législatures de l'Ontario et du Québec, avec leur nombre beaucoup plus grand de députés représentant une population beaucoup plus nombreuse?

Coupeurs de cheveux en quatre

"Il peut y avoir deux réponses: ou la besogne législative au Manitoba est la plus importante du Canada et demande des mois de travaux, ou une proportion considérable des membres de la Législature du Manitoba se compose de hâbleurs et de lambins. Il est possible que le public incline vers cette dernière explication. On peut raisonnablement en conclure que la législature du Manitoba a réuni ces dernières années quelques-uns des coupeurs de cheveux en quatre et des chercheurs de poil aux oeufs les plus compétents du Canada. Cependant, il faut dire qu'ils ne sont pas sans habileté constructrice. Munis d'un nombre donné de taupinières, ils peuvent façonner la chaîne de montagne la plus complète que l'on puisse trouver dans le Dominion. Deux et deux doivent être additionnés et discutés pour voir s'ils font bien quatre; chaque dollar doit être raisonné pour voir s'il ne renferme pas moins de cent sous.

Trop de discours

"En plus du corps des experts et des coupeurs de cheveux en quatre, la législature compte d'autres membres pour qui le son de leur propre voix résonne comme une douce musique. Ils se délectent à prendre deux heures pour dire ce qui pourrait être dit en une demi-heure. Quelques mots sur un point d'importance secondaire peuvent déclancher un débat qui absorbera toute une après-midi. Pendant ce temps-là, les bills s'accumulent, l'ordre du jour se gonfle et la machine s'encrasse."

Sévère, mais juste. Comme le dit notre confrère, toute la faute n'est pas du même côté. Si l'opposition fournit la plupart des fendeurs de cheveux, le gouvernement facilite beaucoup leurs manoeuvres par sa lenteur à soumettre les mesures importantes de législation. Il semble qu'il arrive insuffisamment préparé au commencement de la session; d'où une perte de temps précieux.

La maison du lieutenant-gouverneur

M. John Queen (ouvrier) s'est élevé contre le coût excessif de l'entretien de la maison du lieutenant-gouverneur, $15,050. La note du charbon, qui s'élève à $4,000, l'indigne tout particulièrement. M. Tanner trouve, de son côté, qu'une grande école pourrait être chauffée pour moins de $4,000 et que la somme de $2,000 devrait suffire à tenir chaud le lieutenant-gouverneur. L'hon. W.-R. Clubb, ministre des travaux publics, fait remarquer que l'entretien de la maison du lieutenant-gouverneur coûte peu, quand on compare avec les autres provinces: $35,595 dans la Colombie-Anglaise, $19,000 dans l'Alberta, $21,000 dans la Saskatchewan et $37,000 dans l'Ontario.

Le voyage à la Baie d'Hudson

M. W. Ivens (ouvrier) critique sévèrement le voyage d'excursion à la Baie d'Hudson organisé l'an dernier par la "North Country Tourist Association". Le gouvernement, dit-il, y a contribué financièrement et pour cette raison la Chambre doit s'y intéresser. L'orateur dit que le maire Webb a été pour beaucoup dans les arrangements préliminaires, bien qu'il ait rejeté ensuite toute responsabilité financière dans l'entreprise. Il ajoute que plusieurs des hommes engagés pour l'expédition ont eu beaucoup de difficultés à se faire payer leurs services.

L'étude des estimés avance raisonnablement.

Plan de réformes

M. F.-M. Black, ancien trésorier provincial, a beaucoup intéressé la Chambre en lui soumettant un plan de réformes radicales qui comprend:

1. Une réduction considérable du nombre des députés;
2. Un agrandissement des circonscriptions et l'élection par la représentation proportionnelle;
3. Une augmentation de l'indemnité parlementaire;
4. Les députés devraient donner toute leur attention au travail législatif pendant les six semaines que durerait la session;
5. Toute la législation devrait être prête, imprimée et envoyée aux députés avant la session;
6. Aucune législation ne serait présentée au cours d'une session, sauf par message du lieutenant-gouverneur, au cas d'urgence pour le bien public;
7. Limite du débat sur la réponse au discours du trône, une semaine au plus; limite des discours pour les ministres présentant une mesure de leur département ou aux députés par permission spéciale de la Chambre, une heure; pour les autres orateurs, 30 minutes.
8. Elimination de toutes les affaires d'intérêt purement municipal ou paroissial, qui seraient renvoyées au commissaire municipal ou au "local government board" projeté.

Commission d'utilité publique

Un premier pas a été fait vers l'établissement d'une commission municipale et d'utilité publique, l'opposition en ayant accepté le principe. Une commission de trois membres sera nommée pour contrôler les affaires des municipalités et administrer la loi d'utilité publique, ainsi que celle qui régle la vente des actions de compagnies.

A propos d'évolution

Lundi, le major Taylor, chef conservateur, a attiré l'attention du gouvernement sur une brochure du professeur Jackson intitulée "Biology, Zoology and Evolution". Dans la partie qui traite de l'évolution, celle-ci y est qualifiée "la conviction silencieuse d'un esprit investigateur" et le chef conservateur demande si la brochure a été publiée pour l'usage des enfants des écoles publiques.

On lui a répondu que le bureau des aviseurs a publié la brochure à titre de matière à consulter et qu'elle est surtout destinée à l'usage des "high schools".

Les députés de l'Ouest confèrent avec M. Bourassa

Ottawa — Les députés progressistes, ouvriers et indépendants ont eu lundi une conférence amicale avec M. Bourassa. Cette conférence, tenue à la demande de ce dernier, avait pour but de familiariser les députés du Québec avec les problèmes de l'Ouest et les députés de l'Ouest avec les problèmes du Québec.

LA BONNE CHANSON DE FRANCE



Mme FRANCE ARIEL DUPRAT ET M. ARMAND DUPRAT

Les deux continuateurs de l'oeuvre d'Albert Larrieu feront une tournée à travers les centres français du Manitoba, sous les auspices de la "Liberté", du 15 mai à la fin de juin. Ils interpréteront les belles chansons françaises, du moyen-âge à nos jours, en costumes des époques.

LA NECESSITE DU FRANCAIS

L'hon. G.-P. Graham donne un sage avis à la jeunesse ontarienne

Toronto — L'ancien ministre des chemins de fer, l'hon. M. Graham, au cours d'une causerie qu'il a donnée au club des jeunes libéraux, a déclaré à ses auditeurs qu'il était absolument important, pour un jeune homme ayant des aspirations à la vie publique ou voulant devenir un bon homme d'affaires, d'apprendre et de parler la langue française.

"J'ai assisté aux séances de la Ligue des Nations et j'ai pris part à des réunions diplomatiques très importantes, dit M. Graham. C'est pourquoi je puis dire aux jeunes gens: vous n'êtes pas faits pour la vie publique si vous êtes incapables de parler français. Pourquoi la province d'Ontario serait-elle reléguée à l'arrière-plan parce que ses enfants n'auraient pas l'avantage d'apprendre la langue qui est parlée dans d'autres parties du Dominion? Si j'étais membre de la Chambre provinciale je dirais: "Soyez plus larges et donnez une chance aux jeunes".

"Jeunes gens de l'Ontario, conclut l'orateur, si vous voulez être justes envers vous-mêmes, apprenez le français comme l'hon. Ernest Lapointe a appris l'anglais".

Le prétendant au trône de France est mort

Palerme, Italie — Philippe, duc d'Orléans, chef de la maison des Bourbon et Orléans, premier prétendant au trône de France, est mort dimanche, à sa ville de Palerme.

Philippe VIII était né à Twickenham, près de Londres, en 1869. Après avoir fait ses études à Paris, il dut quitter la France, banni du pays par le gouvernement avec toute sa famille. Il a vécu tour à tour dans les différents pays d'Europe, surtout en Angleterre. En 1890 il voulut rentrer en France pour faire son service militaire, mais fut arrêté. Condamné à deux ans de prison, il fut gracié et dut reprendre le chemin de l'exil.

Des élections fédérales cette année?

Toronto — L'hon. Robert (Bob) Rogers, député de Winnipeg Sud et chef des conservateurs de l'Ouest, exprime l'opinion qu'il y aura certainement une élection fédérale cette année. Il ajoute que le premier ministre Ferguson d'Ontario serait appelé à Ottawa si l'hon. Meighen était invité à former un cabinet.

Nouvelles Brèves

MOOSOMIN, Sask. — Un grave incendie a endommagé considérablement l'immeuble Adams, sur la rue Main.

MONTREAL — Treize cents chiens ont été abattus à Montréal depuis l'épidémie de rage qui sévit.

QUEBEC — La troisième session de la quinzième législature, qui s'était ouverte le 7 janvier, a été prorogée mercredi soir.

MONTREAL — M. Clément Robillard, conseiller législatif, est décédé subitement à sa résidence, 1008, rue Saint-Hubert.

SAINT-HYACINTHE — Suivant l'avis de son médecin, S. G. Mgr F.-Z. Decelles est parti pour Rome, où il passera quelques mois.

MONTREAL — Un nouveau journal, qui doit s'appeler la "Parole", et dont le directeur sera M. Camille Duguay, publiciste et chanteur réputé, doit paraître bientôt à Drummondville.

CHICOUTIMI, P. Q. — Un vieillard de 95 ans, Pierre Tremblay, a perdu la vie dans un incendie qui a détruit la maison et le magasin de son fils, à Bagotville.

MONTREAL — M. Médéric Martin n'est plus candidat à la mairie de Montréal. Il reste maintenant deux candidats sur les rangs: M. J.-B. Baillargeon et M. l'échevin J.-V. Désaulniers. On parle maintenant de M. Henry Miles, conseiller législatif.

MONTREAL — M. le sénateur David vient de célébrer son 8ème anniversaire de naissance.

CHARTRES — Mgr Bouquet, évêque de Chartres, est mort subitement.

JERUSALEM — On annonce que des femmes arabes sont parmi les insurgés syriens luttant contre le régime français.

PARIS — Une épidémie de scarlatine a éclaté dans le centre de Paris; on a dû licencier plusieurs écoles, notamment dans le VIIIe arrondissement.

ROME — Cinq hommes ont été trouvés coupables du vol du trésor du Vatican, dans la basilique de Saint-Pierre, au mois de juillet dernier, et ont reçu leurs sentences. Sept autres accusés ont été acquittés faute de preuve.

LONDRES — Le Prince de Galles a subi une légère opération dans l'oreille.

PARIS — M. Renaudel et l'aile droite du parti socialiste viennent de lancer "La Vie Socialiste", hebdomadaire.

NOUVELLE VISITE DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL

Sa deuxième excursion dans l'Ouest se fera du 3 au 24 juillet

Montréal — L'Université de Montréal vient de décider de renouveler cette année son excursion de l'an dernier dans l'Ouest canadien. Elle aura lieu de nouveau par voie du Pacifique Canadien et sera sous la direction personnelle de M. le chanoine Chartier, vice-recteur de l'Université. Ce voyage se fera en juillet, le train spécial quittant Montréal le 3 de ce mois, pour y revenir le 24 suivant, après une absence de 21 jours. Le voyage se fera à bord des wagons si confortables du Pacifique Canadien. Les excursionnistes bénéficieront en outre du service si bien organisé de cette grande compagnie.

Le départ aura lieu de la gare Windsor, à Montréal, le samedi 3 juillet. Se dirigeant immédiatement vers l'Ouest, le train entrera à Winnipeg deux jours plus tard. Ce sera le premier arrêt d'importance. Il y en aura d'autres ensuite à Régina, Moose Jaw et Calgary. Les voyageurs séjourneront ensuite à Banff, à Windemere, à Vancouver, par voie de Nelson, du lac Kootenay et du Kettle Valley Ry.

Le retour de Victoria et Vancouver s'effectuera par la voie principale du Pacifique Canadien. Revelstoke, Glacier, Field, Lac Louise et Banff seront les principaux points d'arrêts dans les montagnes. Puis ce sera Edmonton, Saskatoon, Winnipeg et Fort William. Traversée de deux jours sur les grands lacs. Enfin visite de Toronto et des chutes Niagara.

M. T.-C. NORRIS DEMISSIONNE

Le mauvais état de sa santé lui fait abandonner le poste de chef du parti libéral manitobain

L'hon. T.-C. Norris, ancien premier ministre du Manitoba et chef provincial du parti libéral depuis 1910, a démissionné comme chef du parti à une conférence des libéraux tenue jeudi à l'hôtel Fort Garry. Il a dit que la seule raison de sa retraite était le mauvais état de sa santé qui ne lui a pas permis, depuis quelques années, de donner tout le temps et toute l'énergie que requiert la position.

La démission de M. Norris ne prendra pas effet avant la convention annuelle du parti, qui aura lieu à l'automne, à moins d'événements imprévus, comme des élections générales au fédéral ou provincial.

Un comité de 79 personnes représentant toutes les parties de la province a été nommé pour s'occuper de la question du choix d'un successeur.

Libéraux et progressistes

Au cours de la conférence, on a discuté longuement la fusion des libéraux et des progressistes manitobains. Il semble probable que dans un avenir rapproché les deux partis vont arriver à se fondre l'un dans l'autre.

L'hon. J.-C. Elliott est élu dans West Middlesex

Strathroy, Ont. — L'hon. J.-E. Elliott, le nouveau ministre fédéral du travail, a défait son adversaire du même nom que lui par une majorité de 2,681. Le résultat a été comme suit: Elliott (libéral), 6,520; Elliott (conservateur), 3,839.

Une fermière périt dans la tempête

East End, Sask. — Mme H.-C. Jansen, 51, épouse d'un fermier du district de Kintonnell, a péri dans une tempête de neige le 23 mars, dans l'après-midi, pendant qu'elle ramenait ses vaches à l'écurie. Le mari était alors absent et la femme se trouvait seule à la maison. A son retour, le chien vint au devant de lui, aboyant furieusement et courant dans les deux sens vers un même point. Voyant que sa femme n'était pas à la maison, il suivit le chien et la trouva sans connaissance à environ 500 verges des bâtiments de la ferme.

La violente tempête qui avait sévi toute la journée avait changé l'apparence des environs de la ferme, ce qui, évidemment, avait fait perdre son chemin à la malheureuse femme.

PARLEMENT FEDERAL

NOS RELATIONS AVEC L'ANGLETERRE

M. Woodsworth voudrait que le Canada repousse toute responsabilité dans la politique étrangère du Royaume-Uni — M. Henri Bourassa prend part au débat — Les débuts de M. Dunning

Ottawa — La question des relations impériales a fait l'objet d'un long débat en Chambre. M. Woodsworth, de Winnipeg, a présenté une résolution où il conseillait au Canada de "refuser d'accepter une responsabilité quelconque relative aux complications découlant de la politique étrangère du Royaume-Uni". M. Henri Bourassa, député de Labelle, y a fait l'histoire de l'évolution de nos relations avec l'Angleterre, et l'histoire des relations de l'Angleterre avec les pays étrangers. Le débat a été renvoyé à une date ultérieure, après que le directeur du "Devoir" eut conseillé à M. Woodsworth de référer sa résolution au comité des relations internationales.

Les guerres de l'Empire

Le temps est venu pour le Canada, dit M. Woodsworth, d'étudier les questions d'ordre international qui l'intéressent. L'hystérie de la guerre est passée et notre devoir est de nous mettre sérieusement à la tâche d'étudier notre propre avenir, avant qu'une nouvelle prise d'armes se déclare entre les nations.

Notre voisinage avec les Etats-Unis nous oblige à nous maintenir en bonnes relations avec eux, pendant 365 jours par année. Nous devons donc définir clairement notre position à leur endroit.

Dans l'Ouest, il existe des centaines de mille sujets d'allégeance étrangère à l'Angleterre. Leurs pays peuvent entrer en conflit avec la Grande-Bretagne aujourd'hui ou plus tard. Quelle serait la situation du Canada dans cette éventualité?

Notre autonomie

Durant le dernier conflit nous avons été englobés dans une guerre que nous pouvons appeler purement européenne. Nous gémissons encore aujourd'hui sous le poids de nos dettes de guerre. Que ferons-nous à la prochaine?

On répète que si le Canada demandait son autonomie complète, la Grande-Bretagne ne s'y opposerait pas. M. Woodsworth ne voit pas pourquoi le Canada ne déciderait pas, dès maintenant, s'il veut ou non son autonomie. Nous verrions alors si la Grande-Bretagne s'y objecterait ou non.

Notre statut légal ne se développe pas au même degré que notre évolution constitutionnelle, dit M. Woodsworth. L'Acte de l'Amérique Britannique du Nord ne dit nulle part que nous constituons un Etat égal au Royaume-Uni. Il n'y a rien dans notre charte qui spécifie, comme dans la déclaration des droits de l'Etat Libre d'Irlande, que notre gouvernement tire ses droits du peuple, et que la décision finale à prendre dans les complications impériales dépend du Canada lui-même.

Deux discours

M. Woodsworth met en parallèle le discours de l'hon. M. Meighen, à Toronto, au sujet de la participation du Canada aux guerres de l'Empire et de notre devoir de répondre, en toutes circonstances: "Ready, aye, ready", et son discours subséquent et contradictoire de Hamilton. Dans cette dernière circonstance, il a déclaré que non seulement le parlement, mais aussi le peuple devrait être consulté avant de laisser un seul soldat quitter nos rives. Il trouve que M. Meighen est allé trop loin et que cette éventualité est impossible. Ne serait-il pas mieux de régler la question, dès maintenant, et de fixer notre ligne de conduite, en cas de guerre future?

Empire et Dominions

Il cite la réponse faite par sir Austen Chamberlain à un journaliste qui le questionnait au sujet du traité de Locarno. Le grand politique anglais annonça, en cette circonstance, que le Canada et les autres dominions ne se trouveraient engagés en vertu de ce traité que s'ils le ratifiaient d'un commun accord et de leur pleine volonté. Mais immédiatement après, lord Parmoor a déclaré qu'aucune décision des parlements britanniques ne pourrait changer un iota à l'entente de Locarno. Tout ce que les dominions sont capables de faire est de refuser d'envoyer des troupes. Lorsque l'Empire est en guerre les dominions sont en guerre, et les ennemis de l'Empire sont les ennemis des dominions.

Même en Angleterre les pouvoirs du parlement sont limités. Les ministres, en effet, peuvent conclure un traité sans consulter le parlement. Les ministres anglais peuvent même ne soumettre au parlement que des bribes de ces traités, et le parlement sera ainsi mal renseigné. Le ministère peut même déclarer une guerre et n'en informer les Chambres que beaucoup plus tard. Au Canada, les pouvoirs du parlement sont encore plus limités qu'en Angleterre.

Pas antibritannique

Il déclare qu'il n'est pas antibritannique, mais il est antiimpérialiste. Il cite des extraits de discours de M. Ponsonby et d'autres membres de la chambre anglaise, qui démontrent qu'une déclaration semblable à celle qui est contenue dans sa résolution serait bien vue, en Grande-Bretagne.

Il y a l'impérialisme allemand, l'impérialisme français, l'impérialisme italien personnifié par Mussolini, et l'impérialisme américain, qui est peut-être plus dangereux pour le pays que l'impérialisme anglais.

Pas de guerre

M. Woodsworth se demande si nos gardes du corps du drapeau seront aussi prompts à suivre les directives anglaises, lorsque le gouvernement y sera soumis aux socialistes et aux travaillistes. Durant la guerre, c'était commettre un acte de trahison que de parler de paix. Maintenant que la paix existe, serait-ce un crime de parler de guerre? Le peuple ne veut pas de la guerre. Il est donc nécessaire de s'entretenir de la paix.

M. Kennedy, conservateur de Winnipeg-Centre-Sud, demande quel est le motif de M. Woodsworth, en présentant une telle résolution à la considération de la chambre. "Je prétends qu'il convient de l'enterrer sans service funèbre". M. Woodsworth d'ailleurs ne représente pas les idées de la population de Winnipeg. La résolution implique que le Canada va refuser quelque chose. Pourtant, quand l'Angleterre a-t-elle demandé aux dominions de participer à ses guerres? Le Canada a participé déjà aux batailles impériales, mais il ne l'a fait que de son plein gré. Il n'y a pas été forcé. Il a répondu à l'appel du sang, et M. Kennedy espère qu'il en agira encore de même.

Pas obligés d'agir

"Pourquoi déclarer que nous ne ferons pas une chose que nous ne sommes pas obligés de faire? Pourquoi chercher à nous déprécier aux yeux de l'étranger? Que diront les gens de Melbourne, de la cité du Cap, et des autres dominions? Cette résolution nous placera dans une situation que nous ne pourrons que regretter."

MM. Kennedy et Woodsworth ont eu plusieurs prises de bec. Je crois, dit M. Kennedy, que Woodsworth veut simplement se mettre en bonne situation auprès d'un certain groupe d'agitateurs, dont tout le monde devrait avoir honte.

M. Woodsworth demande à l'orateur de retirer cette allégation. Sur une question de point d'ordre, il pro-

(A suivre en deuxième page)

LA "LIBERTE" A CHICAGO

LES PELERINS DE L'OUEST ONT LEUR HOTEL RETENU A CHICAGO

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que l'un des plus beaux hôtels de Chicago a été retenu pour les pèlerins de la "Liberté", qui s'y trouveront en compagnie de ceux des autres journaux catholiques de langue française: le "Patriote de l'Ouest", le "Devoir", l'"Action Catholique" et le "Droit". Toutes les chambres ont été retenues pour l'usage exclusif de ces pèlerins. Le prix sera de $21 par personne pour les cinq jours, les repas non compris. Un service d'information en français sera installé dans la rotonde de l'hôtel.

Rappelons que le départ du train de l'Ouest pour le Congrès de Chicago se fera: d'Edmonton, à 9 h. 50 du soir, le 17 juin; de Saskatoon, à midi, le 18 juin; de Régina, à 5 h. 30 du soir, le 18 juin; de Winnipeg à 6 h. du matin, le 19 juin.

AVIS TRES IMPORTANT

L'Administration de la "Liberté" a décidé de cesser l'envoi du journal à tous les souscripteurs dont l'abonnement n'est pas strictement payé à date. Cette mesure entre en vigueur immédiatement. Jetez un coup d'oeil sur la date placée à côté de votre nom, sur la bande d'adresse. Ne manquez pas de renouveler votre abonnement, sans délai, lorsqu'il arrive à échéance, si vous voulez éviter toute interruption dans le service du journal.

L'Administration ne refuse pas un délai raisonnable pour un juste motif, mais à la condition qu'on le demande par écrit.

Nos relations avec l'Angleterre

(Suite de la 1re page)

toute contre cet attentat à sa sincérité. Le président déclare que, selon les règlements de procédure, tous les députés sont supposés être honnêtes et sincères. Il demande à M. Kennedy de retirer son accusation. Le député retire alors son expression.

Pour l'hymne national

M. Kennedy répète cependant sa question au sujet du motif de la résolution de M. Woodsworth. Il rappelle que, le soir de l'ajournement, M. Woodsworth ne s'est pas levé aux accents du "God Save the King". Il a tenté, plus tard, de s'expliquer, et il a simplement dit qu'il ne savait pas que l'on chantait l'hymne national et qu'il n'approuvait pas, d'ailleurs, des démonstrations intempestives de zèle loyaliste. M. Kennedy ajoute qu'un autre incident s'est déjà produit où M. Woodsworth ne s'est pas levé aux accents du "God Save the King". Après les récentes élections générales et avant la convocation des chambres, la succursale de Manitoba de la "Canadian Institute of Mining Metallurgy" a organisé un banquet. M. Kennedy y assistait ainsi que MM. Woodsworth et Heaps. Tous les deux ne se sont pas levés quand l'hymne national a été chanté.

M. Woodsworth se lève aussitôt pour protester contre cette déclaration, qu'il qualifie de "totalement erronée", et M. Heaps fait de même. Le président ordonne à M. Kennedy de retirer son allégation.

Mais celui-ci n'abandonne pas la partie; il passe en revue toute l'histoire de la grève de Winnipeg, ce qui lui attire plusieurs autres démentis formels de la part de M. Woodsworth.

M. Bourassa

M. Henri Bourassa, de Labelle, est l'orateur suivant.

Dire, à ce stage, que nous devons attendre la prochaine guerre pour étudier la question, est complètement indigne de notre responsabilité envers le peuple canadien et entièrement indigne du sujet, dit-il. Des hommes dévoués à la Grande-Bretagne ont jugé qu'il était temps de débattre, d'une manière générale, la question de nos relations impériales.

Tout de suite après la guerre, l'un des plus sincères et des plus dévoués impérialistes, M. Lionel Curtis, a fait le tour de l'empire et même du Canada, pour insister, par la plume et la parole, sur la nécessité d'étudier nos relations constitutionnelles avec la Grande-Bretagne.

Curieuse conception

Il n'y a pas de doute que la guerre a changé énormément nos relations avec l'Angleterre. Mais encore faut-il remarquer que ce changement n'a pas été aussi imprévu et aussi considérable que certains gens aimeraient à le faire croire. Au lieu de considérer continuellement cette évolution accomplie, nous devrions nous demander de quelle manière il nous faut la continuer, afin d'en tirer les meilleurs résultats, pour le Canada tout d'abord, et ensuite pour l'empire.

M. Edwards (Frontenac) interrompt ici l'orateur pour demander si on n'a jamais prié les Dominions de prendre part aux guerres de l'Empire.

M. Bourassa: "Je n'ai jamais prétendu que le gouvernement britannique ait voulu nous imposer cette politique. C'est pire que cela. Ce que j'ai toujours prétendu c'est que, depuis 25 ans, un nombre croissant de Canadiens ont perdu la juste conception de leur citoyenneté britannique à un tel point qu'ils sont disposés à assumer des fardeaux que le peuple britannique ne songerait jamais à assumer lui-même ou à nous imposer.

Au moment de la grande guerre, aucun de ces problèmes n'était résolu.

L'orateur fait ici l'historique des événements qui ont marqué notre entrée en guerre. Avant même que l'Angleterre n'ait déclaré la guerre, dit-il, le gouvernement du Canada avait offert des troupes à Londres, mais il ne déclarait pas la guerre, et de fait, personne n'a pu préciser à quel titre le Canada y a pris part. Nul ne conteste que la déclaration de guerre, par le gouvernement britannique, ne pouvait nous forcer à une intervention.

Notre participation

M. McGibbon interrompt M. Bourassa pour lui demander s'il croit que nous avons mal fait de prendre part à la guerre. Celui-ci réplique qu'il ne discute pas cette question pour le moment, mais il peut dire au député que le parlement aurait dû d'abord déclarer, avant de faire connaître son intention de participer à la guerre, qu'il réservait au jugement du peuple canadien de décider quelles seraient les futures relations de celui-ci avec l'empire, et de ne pas reconnaître le principe de la solidarité impériale à la place du principe de l'autonomie des Dominions, soutenu jusque-là.

Le Canada aurait dû, en second lieu, mesurer sa participation selon ses moyens d'action, le chiffre de sa population et les besoins futurs, en tenant compte de sa contribution à l'empire, qui ne sera jamais aussi efficace que si nous rendons le Canada populeux, prospère et heureux.

Comptons sur nous-mêmes

Les Anglais ne se gênent pas pour le dire. Si nous avons une guerre avec les Etats-Unis, nous n'aurons qu'à compter sur nous-mêmes, la mère-patrie ne nous aidera jamais. Nous avons à nous fier à nous-mêmes. Ces idées grandissent. Sir Clifford Sifton est un adepte de ces vieilles idées qui reviennent à la mode.

Nos relations avec l'Empire peuvent durer longtemps ou se terminer tout d'un coup. Pour ma part, je peux déclarer que nous avons besoin, pendant plusieurs années encore, non pas de la protection de l'Angleterre, mais de la tutelle de l'Angleterre. Vous ne pouvez vous attendre à ce que les Canadiens français aiment les Anglais. Pourquoi les aimeraient-ils? Mais les Canadiens français apprécient leurs relations avec la Grande-Bretagne.

Restons debout

Mais je ne suis pas un adorateur servile de tout ce qui est anglais. Nous devons être capables de nous tenir debout en face de la Grande-Bretagne et de lui dire que si nous pouvons être d'accord sur certaines choses, nous ne pouvons être d'accord sur certaines autres, parce que nous avons nos devoirs à remplir envers notre pays.

Le député de Labelle dit ensuite qu'il ne votera pas en faveur de la résolution de M. Woodsworth, car il la juge trop étroite. Mais, d'un autre côté, il ne s'associera pas à ceux qui le dénoncent.

M. Bourassa propose alors de renvoyer la résolution au comité des relations internationales. Ce comité, dit-il, pourra inviter les Canadiens éminents qui se sont fait une spécialité d'étudier cette question. Pour ma part, je suggérerais à ce comité d'adopter une résolution qui diffère de celle de M. Woodsworth.

Ce serait que, dans l'opinion de cette Chambre, le Canada n'est pas lié par les traités conclus par le gouvernement anglais, aussi longtemps et tant que le gouvernement du Canada dûment autorisé par le parlement n'aurait pas adhéré à ce traité.

Un amendement

M. Bourassa présente enfin un amendement qui a pour but de renvoyer l'étude de la motion au comité des relations industrielles et internationales. L'hon. Rodolphe Lemieux déclare alors que le renvoi d'une mesure à l'examen d'un comité ne constitue pas une mesure dans l'ordre, et il est par conséquent rejeté.

Sir George Perley entreprend alors un discours qu'il ne termine pas. Il parlait depuis dix minutes lorsqu'il a demandé l'ajournement du débat, ce qui a eu comme effet de renvoyer la discussion "ad infinitum". L'importance de la question obligera probablement les chefs à se prononcer, plus tard.

Le début de M. Dunning

M. Dunning, le nouveau ministre des chemins de fer, fait son début dans un discours agréable et court. La Chambre était à étudier un crédit de $500,000 pour le recensement qui se fait dans l'Ouest tous les cinq ans et des conservateurs proposaient d'abolir ce crédit et ce recensement lorsqu'il est intervenu. Le statut canadien et impérial qui donna naissance à chaque province de l'Ouest, dit-il, stipule expressément qu'un recensement sera fait tous les cinq ans. On ne peut donc en sortir. D'ailleurs les provinces de l'Ouest y tiennent, car elles y trouvent des avantages. En 1921, par exemple, la Saskatchewan contenait 757,510 habitants, tandis qu'aujourd'hui elle en contient 820,000 environ. En conséquence, elle reçoit du fédéral un subside plus élevé cette année qu'elle en recevrait si elle s'en était tenue au recensement de 1921. Sa population augmente vite et elle veut retirer les bénéfices de cette augmentation. Enfin, si le gouvernement impérial ou le gouvernement canadien voulait changer le statut, chacun devrait obtenir auparavant le consentement des provinces.

M. Rogers suggère alors de diviser entre les trois provinces de l'Ouest le montant affecté au recensement.

Mais M. Dunning préfère s'en tenir à la loi. Le fédéral a voulu garder les ressources naturelles des provinces des prairies et leur a offert en échange autrefois un subside par tête de population d'après un recensement qui serait fait tous les cinq ans. On croit en conséquence faire le recensement tant que le fédéral gardera en sa possession les ressources naturelles. M. Dunning gagne son point.

Vacances de Pâques

La Chambre s'ajournera mercredi et ses vacances de Pâques dureront jusqu'au 6 avril.

Jour de l'Association d'Education

Saint-Adolphe

On nous prie de rectifier une erreur qui s'est glissée dans notre dernière liste de souscriptions en faveur de l'Association d'Education. C'est $5.00 et non 50 sous qu'a versé M. O. Leclaire, de Saint-Adolphe.

Saint-François-Xavier

Don de M. l'abbé Fyfe $5.00

"Violoneux" d'outre-mer

Boston — J.-Scott Skinner et John Wiseman, respectivement champions "violoneux" d'Ecosse et d'Irlande, sont arrivés dans cette ville et se rendront à Lewiston, Maine, où ils prendront part à un concours pour le championnat du monde. Skinner est âgé de 82 ans et Wiseman n'est que de sept ans son cadet.

Les cartes de visite du Maréchal Foch

Les anciennes cartes de visite du généralissime des armées alliées ne portaient que ces mots: "Maréchal Foch". Depuis quelque temps, elles sont ainsi libellées: "Ferdinand Foch, maréchal de France, d'Angleterre et de Pologne".

ECHOS D'EUROPE

Une manifestation sanglante à Paris

Paris — Des démonstrations ont eu lieu dimanche soir, à la suite de l'élection de deux députés communistes dans la deuxième circonscription électorale de Paris. Un membre de l'organisation des "Jeunes Patriotes" a été tué et plusieurs personnes ont été blessées. Les manifestants étaient surtout des membres des organisations de jeunesse, "Jeunes Patriotes", "Jeunes Royalistes" et "Jeunes Communistes". La police les a chargés à différentes reprises, sur les grands boulevards, place de l'Opéra et finalement devant l'Elysée.

Fonck traversera l'Atlantique sans arrêt

Paris — Le capitaine René Fonck, un des as français durant la guerre, a annoncé qu'il se préparait à une envolée sans arrêt de Paris à New-York, mais il dit qu'il ne sera pas prêt avant l'an prochain. Il se rendra sous peu à New-York pour étudier les possibilités d'une envolée. Il dit qu'il a déjà reçu des cartes et des statistiques des Etats-Unis et il s'est mis en relation avec les contructeurs des deux côtés de l'Océan. "Il est possible, dit-il, que l'aéroplane soit moitié français et moitié américain."

"L'as des as" croit qu'il survolera l'Irlande, l'Atlantique nord et Terre-Neuve, mais il ne se décidera définitivement que lorsqu'il aura étudié la situation aux Etats-Unis.

Mort d'Anatole Le Braz

Menton — Anatole Le Braz, homme de lettres, conférencier, une autorité en littérature celtique, est décédé à Menton le 20 mars.

M. Le Braz, né le 2 avril 1859 à Duault, Côtes du Nord, avait épousé Mlle Mabel Davison, soeur de feu Henry-P. Davison, à Paris, en 1921.

Sous les auspices de la Fédération Française des Etats-Unis, il fit, en 1906, les conférences Hyde à l'Université de Harvard, et en 1907 les conférences officielles de la Fédération aux Etats-Unis et au Canada.

Il fut envoyé aux Etats-Unis comme conférencier pendant la guerre par le gouvernement français.

Docteur ès lettres Anatole Le Braz débuta comme professeur de littérature à l'Université de Rennes et professait depuis plusieurs années à Paris à la Sorbonne.

Il a laissé de nombreux ouvrages, dont les principaux sont: Soniou Breiz-Izel (chanson de la Basse-Bretagne); la Chanson de Bretagne; Pâques d'Islande; le Sang de la Sirène; Au Pays du Pardon; la Légende de la mort chez les Bretons armoricains; Vieilles histoires du pays breton; le Théâtre celtique; Contes du Soleil et de la Brume, etc.

Le Pape décore le maréchal Lyautey

Paris — Le Souverain Pontife a conféré au maréchal Lyautey la grand'croix de Saint-Grégoire-le-Grand. C'est une distinction fort rare qui n'est guère attribuée qu'à de grands hommes d'Etat ou à d'illustres écrivains.

Le maréchal Lyautey l'a méritée par le clairvoyant appel qu'il a donné aux missions catholiques du Maroc où un vicariat apostolique a été créé.

Gerbault à Papeete

Paris — L'inquiétude des fervents du sport au sujet d'Alain Gerbault, le fameux joueur de tennis et yachtman français, s'est dissipée. Ses amis ont reçu un câblogramme annonçant l'arrivée de sa petite barque à Papeete, Tahiti, îles de la Réunion.

Deux évêques français

Paris — Mgr Rolland-Gosselin, auxiliaire de S. E. le cardinal Dubois, archevêque de Paris, est nommé coadjuteur avec future succession de Mgr Gibier, évêque de Versailles.

Mgr Rambert Faure, vicaire-général de Lyon, est nommé évêque de Saint-Claude.

La croix de "Chevalier du travail"

Paris — On a l'intention de créer une distinction spéciale, la croix de "Chevalier du Travail", pour récompenser les ouvriers de mérite. Cette décoration sera décernée aux ouvriers qui, aux concours annuels, auront obtenu des distinctions spéciales pour leur habileté ou leur rendement.

Une proposition dans ce sens vient d'être déposée sur le bureau de la Chambre, autorisant le gouvernement à faire frapper la médaille et choisir la couleur du ruban, et annonçant la création de ce nouvel ordre par décret. Elle prévoit la nomination de 1,000 chevaliers, 100 officiers et 10 commandeurs.

VOLUME XXIII. WINNIPEG, MAN., MERCREDI [illegible] MARS 1926 NUMERO [illegible]

[illegible] Le poignard le plus aigu, le poison le plus actif et le plus durable, c'est la plume dans les mains sales. [illegible] Il s'écrit aujourd'hui des choses qui [illegible] de crimes.

LOUIS VEUILLOT.

LA LIBERTÉ

La presse n'exerce pas seulement, comme beaucoup de journalistes le répètent aujourd'hui, une simple fonction "d'information rapide et exacte", elle a aussi, dans une démocratie, une mission éducatrice.

M. FOUILLEE.

LA FETE DE PAQUES

L'Eglise renouvelle chaque année dans sa liturgie le souvenir des événements de la vie du Sauveur auxquels elle nous invite à prendre part. A la fête de Pâques, elle célèbre l'anniversaire du triomphe de Jésus vainqueur de la mort. C'est, au dire de Bossuet, l'événement central de toute l'histoire. C'est vers lui que tout converge dans la vie du Christ. C'est le point culminant de la vie de l'Eglise dans son cycle liturgique.

La résurrection du Sauveur est l'événement le plus glorieux de son existence, la preuve la plus éclatante de sa divinité et la base de toute notre foi. La Pâque du Christ ou son *passage* de la mort à la vie et de la terre au ciel est, en effet, la consécration définitive de la victoire qu'il a remportée sur le démon, sur la chair et sur le monde. C'est pour cela que le Verbe s'est incarné, qu'il a souffert et qu'il est mort. En droit, nous sommes ressuscités avec Lui. Mais en fait, la vertu de ce mystère opère dans les fidèles durant toute leur vie et plus spécialement à la fête de Pâques, afin de les faire *passer* du péché à la grâce, et plus tard de la grâce à la gloire. C'est ce que proclame saint Paul: *"Dieu nous a donné la victoire par Notre Seigneur Jésus-Christ."* — *"Il nous a fait ressusciter avec le Christ et nous a fait asseoir avec lui dans les cieux."*

Jusqu'à l'Ascension, la liturgie du Temps pascal nous fait suivre Jésus dans ses différentes manifestations près du saint Sépulcre, à Emmaüs, au Cénacle et en Galilée. Elle nous le montre posant les fondements de son Eglise et préparant ses disciples au mystère de son Ascension.

Le lendemain du Sabbat, alors qu'il faisait encore nuit, Marie-Madeleine et deux autres saintes femmes allèrent au tombeau, où elles arrivèrent lorsque le soleil se levait. C'était le dimanche de Pâques. Un ange venait de rouler la grande pierre qui fermait le sépulcre et les gardes effrayés s'étaient enfuis. Madeleine, en voyant le tombeau ouvert, courut à Jérusalem pour avertir Pierre et Jean, tandis que l'ange annonça aux deux autres saintes femmes la résurrection de Jésus. Les deux apôtres vinrent alors en courant au sépulcre et constatèrent que le Maître avait disparu.

Bien que l'Evangile n'en fasse pas mention, la piété et la convenance nous autorisent à croire que Notre-Seigneur ressuscité apparut d'abord à sa sainte Mère. Saint Ignace de Loyola le note, avec une foi ardente, dans ses *Exercices spirituels*. Madeleine, étant revenue au tombeau, vit le Christ ressuscité. Vers le soir, les deux disciples, qui allaient à Emmaüs, virent aussi Jésus et revenant à l'heure même l'annoncer aux apôtres, on leur dit que le Sauveur avait apparu à Pierre. Au soir de ce même jour, le Christ se montra à ses disciples réunis au Cénacle. Huit jours après, il leur apparut de nouveau et convainquit Thomas qui doutait. Pendant les autres jours, qui précédèrent son Ascension, il se manifesta encore à diverses reprises à ses disciples pour bien établir le fait de sa résurrection et en multiplier les preuves les plus irrécusables.

Durant le Temps pascal, l'Eglise décore ses sanctuaires avec magnificence et l'orgue fait retentir ses plus joyeux accords. Le chant de l'*Asperges* y est remplacé par celui du *Vidi Aquam* qui fait allusion aux eaux du baptême. Certaines prières, comme l'antienne *Regina coeli*, se récitent debout, comme il convient à des triomphateurs. Introït, antiennes, versets, répons, tout est suivi de ce refrain enthousiaste dont la messe du Samedi-Saint dit: *"Je vous annonce une grande joie qui est Alleluia, Alleluia, Alleluia."*

Jusqu'au jour de l'Ascension, le cierge pascal, symbole de la présence visible de Jésus sur terre, éclaire l'assemblée des fidèles de sa flamme radieuse et l'on emploie les ornements blancs qui sont un signe de joie et de pureté.

SACERDOS.

LE FRANCAIS TEL QU'ON L'ECRIT AU "FREE PRESS"

Dans son édition du 23 mars et une semaine après, dans celle du 30, le *Free Press*, de Winnipeg, publiait l'annonce suivante qui a plongé dans la stupeur tous ses lecteurs de langue française:

LA NOTICE

La notice est par ce moyen donnée de une application au parlement a la presente session pour la incorporation du Lac Rouge et du Nord-ouest chemin de fer Compagnie avec le pourvior a construction un chemin de fer de une pointe sur le chemin de fer de la Canadien Nationale par la gare de Quibell, dans un nord-uest direction a Lac Rouge a une pointe sur la Hudson Baie division de la C. N. R. jar La Pas.

Date ou Ottawa, cette 11me jour du Mars, A.D. 1926.

D'ARCY SCOTT,

Centrales Chambres, Ottawa, Solliciteur de Petitionneurs.

On ne sait trop s'il faut rire ou s'indigner devant un pareil charabia. Le dernier des bambins de l'une de nos écoles canadiennes-françaises n'aurait pas commis les fautes grossières que s'est permises le traducteur de notre confrère. Il ne devrait pas être permis à un grand journal comme le *Free Press*, qui se flatte d'avoir de la tenue, de saboter à ce point l'une des deux langues officielles du pays.

Dans un cas pareil, convient-il d'accepter toujours un plaidoyer d'ignorance et d'oublier la chose? Lorsque la demande d'incorporation de la compagnie cliente de M. D'Arcy Scott viendra devant la Chambre des Communes, pourquoi l'un de nos députés ne ferait-il pas remarquer que l'avis officiel n'a pas été publié dans les deux langues? Car enfin, la fameuse "notice" ci-dessus peut être difficilement considérée comme un document légal en français.

L'affaire n'aurait sans doute pas l'effet désastreux d'empêcher la construction du chemin de fer en question; mais la leçon pourrait être de quelque profit à ceux qui se permettent de traiter le français d'une façon vraiment trop cavalière.

D. F.

Avis très important

L'Administration de la "Liberté" a décidé de cesser l'envoi du journal à tous les souscripteurs dont l'abonnement n'est pas strictement payé à date. Cette mesure entre en vigueur immédiatement. Jetez un coup d'oeil sur la date placée à côté de votre nom, sur la bande d'adresse. Ne manquez pas de renouveler votre abonnement sans délai, lorsqu'il arrive à échéance, si vous voulez éviter toute interruption dans le service du journal.

L'Administration ne refuse pas un délai raisonnable pour un juste motif, mais à la condition qu'on le demande par écrit.

NOTRE "COIN DES ENFANTS" ET SON ROLE EDUCATEUR

Ce qu'en disent une religieuse enseignante et une institutrice laïque du Manitoba

L'inauguration récente de notre "Coin des Enfants" nous a valu de la part de lecteurs et lectrices de nombreuses marques d'appréciation. C'est pour nous un précieux encouragement à poursuivre une initiative si bien accueillie et visiblement appelée à faire beaucoup de bien parmi les enfants qui fréquentent nos écoles.

Nous sommes heureux de publier les lettres suivantes de deux éducatrices du sud du Manitoba, l'une religieuse enseignante, l'autre institutrice laïque:

"Oeuvre éducative, nationale, sociale"

Monsieur le Rédacteur,

L'introduction du "Coin des Enfants" dans le journal la "Liberté" est une idée très heureuse, d'influence tout à fait éducative, nationale, sociale.

"Educative", car les enfants intéressés au "Coin" qui leur est réservé, encouragés à écrire, stimulés par les conseils et les lettres de Mère-Grand sont, par le fait même, amenés à penser, à réfléchir, à s'exprimer par eux-mêmes. Voilà bien l'éducation de l'esprit.

Habitués au bon journal de bonne heure, ces enfants, devenus jeunes gens ou jeunes filles, ne sauront plus s'en passer, et comme ils s'étaient intéressés aux contes ou aux questions traitées par Mère-Grand, ils s'intéresseront aux grandes choses qui concernent leur pays; ils auront une vie plus nationale, plus canadienne-française.

Plus "sociale" aussi; car ils auront appris de bonne heure à tenir la plume pour exprimer leurs propres idées, pour défendre, juger une cause ou en demander raison.

Nous vous félicitons donc bien sincèrement, Monsieur le Rédacteur, et nous souhaitons que les maisons d'éducation, les écoles, les familles vous secondent dans cet acte de dévouement qui vous honore, autant qu'il honore les enfants canadiens-français auxquels il s'adresse.

UNE RELIGIEUSE.

* * *

Amusant et instructif

M. le Rédacteur,

C'est une heureuse initiative que vous avez eue, M. le Rédacteur, de consacrer à nos élèves un petit coin de votre intéressant journal.

Vous voulez contribuer à leur éducation en leur inculquant le goût du beau et du vrai. Ce noble idéal, vous le leur présentez sous forme amusante et instructive, en concentrant leur attention sur des oeuvres captivantes, de haute tenue morale, capables de former l'esprit et le coeur.

L'enfant a la mémoire heureuse: ce qui l'impressionne dans ses premières lectures y reste gravé. Il faut donc qu'elles soient saines.

Vous avez su trouver le remède efficace pour combattre l'influence néfaste du cinéma, poison mortel où se délectent tant d'enfants.

Je vous souhaite tout le succès possible dans cette noble entreprise que vous avez l'ambition de réaliser.

A Mère-Grand, qui avec tact et délicatesse vient chaque semaine orner l'intelligence des petits et élever leurs pensées, je suis heureuse d'offrir les sincères remerciements d'une

INSTITUTRICE.

De-ci de-là

Une délégation d'Esquimaux au Congrès de Chicago

Chicago — On annonce que l'Alaska sera bien représenté, par des blancs et des Esquimaux, au prochain congrès eucharistique. S. G. Mgr Joseph-R. Chimont, évêque d'Alaska, vient de publier une lettre épiscopale demandant à toutes les paroisses de son diocèse de se faire représenter au moins par un délégué au congrès, si on ne peut y envoyer une délégation.

A cause de la pauvreté de certaines paroisses, l'évêque a demandé que des quêtes soient faites dans toutes les paroisses blanches pour payer les frais de la représentation des paroisses qui ne disposent pas de fonds suffisants pour le faire. Il demande aussi que tous les catholiques d'Alaska communient le 20 juin, jour d'ouverture du congrès. Une cérémonie solennelle aura lieu dans toutes les églises ce jour-là et durant les autres jours du congrès.

Le professeur d'accordéon

Chez son oncle le pharmacien, une pieuse fillette de Lisieux, gentille et pure comme un ange, aimait autrefois à voir comment le jeune commis de l'apothicaire, une fois les clients servis, savait tirer de son accordéon les sons les plus harmonieux, en soupirant les airs entendus à l'église:

— Comme c'est joli, Monsieur Henry! Jouez encore "Salve Regina", vous voulez bien?

Et l'aide-pharmacien, pour plaire à l'enfant, faisait entendre les cantiques qu'elle aimait: "Je mets ma confiance, Vierge, en votre secours... Vous qui régnez dans la patrie, Souveraine auguste des cieux..."

— Monsieur Henry, apprenez-moi à jouer de l'accordéon, vous voulez bien?...

Et l'aide-pharmacien plaçait les petits doigts de l'enfant sur les touches de l'instrument, en lui montrant comment on manoeuvre le soufflet de l'accordéon pour en exprimer des sons...

Il y a des années de cela. L'aide-pharmacien a fait son chemin. Il est entré dans la politique, il est devenu député, orateur éloquent, ministre. Toute la France le connaît. Il s'appelle M. Henry Chéron, aujourd'hui sénateur du Calvados.

Quant à sa petite élève d'un instant, elle s'appelle sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. (D'après la "Croix")

Aristide Briand épouserait une Américaine

Paris — Dans les milieux diplomatiques le bruit court que M. Aristide Briand est à la veille d'épouser une Américaine, dont le nom n'est pas divulgué, et que le mariage aura lieu très prochainement, dans quelques semaines. Cette nouvelle fait sensation dans les milieux politiques, où l'on se montre assez incrédule au sujet des velléités matrimoniales de M. Briand, qui passe pour être un célibataire endurci.

Les amis intimes du président du Conseil s'accordent cependant à dire que M. Briand leur a manifesté son intention de se retirer prochainement dans la vie privée.

Nouveau consulat de France à Vancouver

Le gouvernement français, depuis le 1er janvier dernier, a partagé les circonscriptions consulaires en organisant le consulat de Vancouver comme chef du district de l'Ouest comprenant l'Alberta, la Saskatchewan, la Colombie et le Yukon.

M. P. Suzon, chevalier de la Légion d'honneur, vient d'être chargé d'organiser le nouveau consulat.

Les autres provinces: Québec, Ontario, Manitoba et Provinces Maritimes forment le groupe de l'Est. Le consulat général de Montréal reste le bureau chef des deux nouvelles divisions.

Cette organisation reconnaît la position prépondérante prise par Vancouver depuis quelques années tant au point de vue commercial que comme métropole de l'Ouest sur la côte du Pacifique.

Les fous au Texas

Austin, Texas — Avec un peu de bonté, de la douceur, de la distraction et de la bonne nourriture, on a complètement révolutionné le règlement intérieur de six asiles d'aliénés au Texas.

Il n'y a plus de camisoles de force, de cellules matelassées. On n'y trouve, au contraire, que de superbes pelouses, des salles de cinéma, de danse et de culture physique, entièrement à la disposition des 9,000 internés.

Un fou furieux conduit dans un milieu aussi tranquille et reposant devient docile et industrieux dans moins d'une semaine, dit R.-B. Walhall, membre de l'administration.

Curé du pôle nord

Sous ce titre un peu surprenant, la "Vie Catholique" donne le curieux détail suivant:

"Sait-on qu'à Mary's Igloo, la terre habitée la plus proche du pôle, Amundsen trouva un missionnaire, un prêtre catholique, le P. Bernard? Dix années durant, il fut "le curé du Pôle Nord", évangélisant les Esquimaux, vivant avec eux, de leur vie. Il parcourut des milliers de kilomètres avec ses douze chiens [illegible]. Dans les déserts de glace, n'est-il point comme un émule du P. de Foucauld, l'apôtre des déserts de sable?"

TRIBUNE LIBRE

Ce qui paraît sous cette rubrique n'engage pas la responsabilité du journal. Nous n'acceptons que des lettres signées ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique.

Pour les tuberculeux

Monsieur le Directeur,

Les journaux de Winnipeg ont fait connaître, il y a quelque temps, les projets de construction d'un hôpital catholique de Winnipeg. A cela personne ne verra d'objection et tous, au contraire, se réjouiront de cette nouvelle expansion des oeuvres catholiques. Il y a cependant un fait singulier qui ne manque pas d'attirer l'attention de beaucoup de ceux qui s'intéressent au soulagement des malades, c'est le peu d'efforts accomplis chez les catholiques pour aider les tuberculeux.

La tuberculose est une maladie longue, pénible et dans bien des cas une maladie curable. De plus, comme elle comporte un certain degré de contagion, il est à conseiller d'isoler les malades. Il est à constater aussi qu'avec l'accroissement de la population dans les centres urbains et le développement de la vie industrielle, les cas de tuberculose iront se multipliant de plus en plus.

Il ne faut pas croire que les catholiques peuvent se décharger de leurs obligations envers cette classe de malades en les laissant à eux-mêmes ou en les envoyant au "non sectarian" sanatarium du gouvernement, où ils reçoivent bien imparfaitement le secours et le soutien de la religion. Il ne peut être question, non plus, de les placer dans les hôpitaux réservés aux maladies contagieuses au premier degré qu'on appelle vulgairement en anglais "pest houses". Alors que faire? Avoir pour les tuberculeux un hôpital ou un sanatarium catholique.

On va répétant que la chose est impossible parce que les fonds manquent. Cette objection ne peut tenir debout devant l'évidence des faits. Quand les constructions prévues auront été terminées, le "Greater Winnipeg" possédera des hôpitaux dont les immeubles, l'ameublement et l'équipement atteindront une valeur d'au moins deux millions. De ces deux millions quelques centaines de milliers de piastres auraient pu être dépensés pour le soulagement d'une classe de malades qui, à cause des dangers qu'elle est supposée faire courir à la société, a besoin d'une attention toute particulière.

T. B.

Un mot à l'"Abonné grincheux"

Monsieur le Directeur,

Je me permets de relever une affirmation que contient la fin de la lettre de l'"Abonné grincheux", publiée dans le dernier numéro de la Liberté. Il écrit: "Les abonnés prennent un journal non pour avoir du papier, mais des nouvelles, et surtout des nouvelles locales, car l'on ne s'intéresse pas seulement à la politique." C'est donner une notion bien imparfaite du journalisme catholique.

Le but principal du journal catholique, tel qu'on doit l'entendre, ce n'est pas de fournir à l'abonné du papier, des nouvelles, même locales, et de la politique, mais surtout de faire une oeuvre d'enseignement, d'éducation et d'édification. C'est là la raison d'être de la presse catholique et c'est pour cela que les évêques se donnent tant de peine pour l'organiser et la soutenir, obéissant en cela aux désirs maintes fois exprimés par le pape.

Les nouvelles, les courriers des paroisses ont leur raison d'être, mais ils ne doivent être considérés que comme un accessoire. Le meilleur journal catholique ne doit pas être celui qui renferme le plus de nouvelles, mais celui qui éclaire ses lecteurs sur leurs devoirs envers Dieu et la société.

Après avoir fait ces réserves que je crois nécessaires, M. le Directeur, je ne vois aucune objection à ce qu'un abonné, fût-il même moins grincheux qu'il n'en prend l'air, invite d'autres abonnés à lui fournir des nouvelles en abondance.

ANATOLE.

Un monument à don Quichotte

Il sera haut de 70 mètres et coûtera quarante millions de pesetas.

Il se composera de la statue équestre de l'ingénieux hidalgo et de celle "asine", si l'on peut dire, de Sancho Pança. Les deux compagnons s'érigeront dans un site solitaire des plaines de la Manche, près du village du Toboso. A l'extrémité du monument, c'est-à-dire à la pointe de la lance de don Quichotte, brillera un phare, et, par un modernisme affreux, une voie ferrée amènera les touristes.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

Pourquoi pas des formules anglo-françaises?

Le Devoir (Omer Héroux):

Il y aurait un moyen tout simple de régler, non seulement tel ou tel cas, mais le problème tout entier, d'étouffer dans leur source même toute possibilité d'erreur ou de mécontentement.

Il suffirait, au lieu de formules anglaises et de formules françaises, d'établir des formules anglo-françaises.

Du point de vue principe, quelle objection pourrait-on s'aviser d'élever là-contre? Les deux types de formule impliquent pareillement et simplement la reconnaissance du bilinguisme officiel.

Du point de vue pratique, efficacité, le système que nous proposons offre des avantages tellement évidents qu'il suffit de les énumérer pour en faire saisir la valeur.

Avec la formule anglo-française, tout le monde doit être satisfait. Plus de danger que les Canadiens de l'une ou de l'autre langue se plaignent d'être mal servis. Plus de complications non plus au service de l'Impôt! On n'aura plus besoin de s'y demander: Faut-il envoyer là des formules françaises ou anglaises? et combien de chaque série? Il suffira de calculer: Tant de formules pour cette région, et ce sera fini.

Qu'on ne mette point en cause la dépense! Les gens qui parlent de coût plus élevé quand on réclame des formules anglo-françaises ne se sont donc jamais arrêtés à cette très simple réflexion que c'est le double système — anglais et français sur feuilles distinctes — qui a chance d'être le plus coûteux. Car, ici il faut établir, comme disent nos camarades les typos, deux "formes" différentes, tandis que la formule anglo-française n'exige qu'une "forme", prête une fois pour toutes.

Que l'on consulte sur ce point les gens du métier, et l'on sera édifié.

* * *

Autre point de vue.

On a beaucoup parlé, lors du voyage de la "Survivance", d'aider nos compatriotes de l'Ouest.

Or, ceux-ci font actuellement une vigoureuse campagne pour obtenir que, dans le service de l'impôt sur le revenu, leur langue — la nôtre — soit traitée avec les égards qui conviennent.

En réclamant justice de notre côté, nous ne ferons point qu'un acte de nécessaire dignité; nous donnerons à nos frères de l'Ouest un utile coup de main.

Ensemble donc!...

Nous ne croyons pas d'ailleurs que le gouvernement soit mal disposé. Mais si nous ne nous plaignons pas...

Un pèlerin de la "Survivance française"

L'Avenir du Nord (L'abbé Elie Auclair):

J'ai déjà causé avec les lecteurs de l'Avenir du Nord de ce voyage de la "Survivance française" de nos gens de l'Ouest canadien en visite chez nous, leurs frères de l'Est, à la fin de décembre dernier. Ce fut, on s'en souvient, un voyage triomphal. Nous étions fiers, tous, de ces fils de notre sang, qui tiennent et qui maintiennent, là-bas, dans les vastes provinces des prairies, si superbement.

L'un de ces pèlerins de l'Ouest a prolongé son séjour dans l'Est; et il a porté la bonne parole un peu partout; en particulier dans nos collèges-séminaires, ces maisons bénies où se forment nos jeunes et où se façonne l'avenir. C'est le Père A.-F. Auclair, de la congrégation des Oblats de Marie, un brin mon cousin — ce dont je m'honore beaucoup — et surtout un prêtre zélé et un patriote convaincu.

Avant de repartir pour l'Ouest, le Père Auclair a écrit à M. Héroux, du "Devoir" de Montréal, une lettre destinée au public, à laquelle il m'est venu idée de faire écho.

Le Père Auclair est mon cadet d'une quinzaine d'années et il est né dans les Cantons de l'Est, à Saint-Adrien, au comté de Wolfe. Notre cousinage est plutôt lointain. Je l'ai rencontré déjà, mais pas souvent. Je l'admire cependant depuis longtemps. C'est un vaillant dans l'apostolat. Il a l'esprit clair, le coeur ardent et la plume alerte. Il n'est pas tendre pour ceux qui ne pensent pas comme lui et il ne leur mâche pas la vérité. Cela, c'est sûr. Mais, c'est bien son droit, car il a gagné "ses épaulettes" en faisant une belle lutte pour les intérêts français et catholiques dans l'Ouest.

Il a visité, en une couple de mois, à la suite du voyage de la "Survivance française", vingt-quatre de nos collèges et quelques autres institutions du Québec. "Je ne saurais dire combien j'ai été touché par la fraternelle et sympathique bienveillance qu'on m'a montrée partout, écrit-il, combien j'ai été impressionné par l'admirable dévouement de tous ces vénérables éducateurs à l'esprit largement ouvert à toutes nos questions, combien j'ai été édifié par la piété et l'ardeur des élèves. J'ai eu l'impression très juste et très nette de me trouver en contact avec l'âme apostolique de notre race..."

J'aime beaucoup ce témoignage magnifique rendu à nos prêtres éducateurs de la vieille province-mère. Ils le méritent largement. Que serions-nous sans eux? Quand j'entends — ou que je lis — les doléances de certains messieurs, d'ailleurs fort bien nantis, sur l'insuffisance de notre formation collégiale, je serais tenté de leur dire qu'il leur conviendrait d'y mettre quelque retenue et, sous prétexte de demander mieux, de ne pas oublier, comme quelques-uns le font, pas tous, ce qui s'est fait, par nos collèges, chez nous, depuis cent ans.

Mais ce que je veux surtout signaler dans le communiqué du Père Auclair, c'est l'appel par lequel il termine. Lisez bien, et vous verrez que c'est là de l'apostolat national des plus pratiques et des mieux au point. "L'enseignement du français, écrit-il, dans nos écoles de l'Ouest, se maintiendra et se développera dans la mesure où nous aurons de bons instituteurs. Or, il nous en manque un grand nombre. Il nous faudrait des instituteurs diplômés d'une école normale et sachant suffisamment l'anglais, qui feraient de l'enseignement une carrière et un apostolat... Cette carrière chez nous est assez rémunératrice. Les salaires sont de $1,200 à $1,500, et les diplômes en Saskatchewan sont acceptés à l'équivalence. On peut s'adresser au secrétaire de l'Association catholique canadienne-française, M. le commandeur J.-E. Morrier, à Prince-Albert, Sask..."

Le Père Auclair, qui a dirigé pendant quinze ans le **Patriote de l'Ouest**, est maintenant visiteur des écoles pour le diocèse de Mgr Mathieu, qui est celui de Régina. Nul doute qu'il fera bon accueil tout le premier à nos jeunes instituteurs qui s'en iraient dans l'Ouest. Il me semble bien qu'il y a là, pour nos jeunes gens qui ont du goût pour l'enseignement, ce qu'on peut appeler "une belle ouverture"! On leur offre une carrière profitable et, tout ensemble, une besogne du point de vue national des plus apostoliques. Cela mérite qu'on s'y arrête.

Les instituteurs et la politique

The Albertain (Calgary):

Le nouveau premier ministre de la Saskatchewan a été instituteur pendant un bon nombre d'années. Le nouveau premier de l'Alberta a été instituteur pendant quelques années. Le premier du Manitoba a été instituteur. Un examen des listes indiquera que la plupart des hommes qui ont atteint des positions en vue ont enseigné dans les écoles à quelque époque de leur vie. Il y a quelque chose dans cette profession honorable qui influence ses membres pour le bien. L'instituteur qui réussit doit discipliner et être discipliné. Il doit avoir du tact et il doit être accompli. La meilleure formation pour un homme public au Canada est quelques années d'enseignement.

Vient de paraître

On lira avec le plus vif intérêt le numéro de février de l'"Action française". Le mot d'ordre fait appel aux vieux amis de l'oeuvre pour que grandisse l'"Action française". Le Père Adélard Dugré, S.J., fournit la contribution mensuelle à la grande enquête de la revue sur la "Défense de notre capital humain". Son article sur les "Ennemis moraux" de ce capital est de nature à faire gravement réfléchir. Tous voudront lire ensuite le si vivant portrait d'Olivar Asselin, le "Noble centenaire" des Oblats, la critique de l'abbé Charbonnier, sur les recueils de poésie de Lionel Léveillé et de Louis-Joseph Gagnon, une autre critique de Jean Vallière, sur les "Headwaters of Canadian Literature" de MacMechan.

On lira aussi dans ce même numéro la première réponse à l'enquête de l'"Action française" sur les "Doctrines de la Jeunesse". M. Esdras Minville tient la plume et l'on sait la valeur de ce qu'il signe. A lire encore une abondante revue des livres par Hermas Bastien, la vie de l'"Action française" de Jacques Brassier, un courrier de la librairie par Albert Lévesque.

L'"Action française", revue mensuelle. Abonnement, $2.00. 1735, rue Saint-Denis, Montréal.

Une Bible de Gutenberg

La fameuse Bible de Gutenberg, dont il n'existe pas plus de 13 exemplaires complets dans le monde, a trouvé acquéreur aux Anderson Galleries, à New-York, pour la somme de $106,000. C'est le Dr Rosenbach qui devient propriétaire de ce rarissime volume richement enluminé et que l'on décrit comme le plus ancien livre du monde. L'exemplaire provient du monastère des Bénédictins de Melk, en Autriche, et date d'il y a 470 ans.

Contes [illegible] inédits

LE JUIF ERRANT

[illegible] quand je fis cette rencontre.

C'était sur la route qui va de Versailles à Rambouillet. Étant en vacances, l'idée m'avait pris de faire ce [illegible] J'ai tou[illegible]

[illegible]

[illegible] Bien pourvu [illegible] et muni d'une canne plombée qui pouvait me servir d'arme au besoin, je ne craignais rien.

J'avais déjà fait une dizaine de kilomètres à pas vifs, lorsque je finis par atteindre un autre piéton que, depuis longtemps, je voyais au loin devant moi, tenant le milieu de la route et marchant aussi à bonne allure. Sa main droite s'appuyait sur un bâton et sa gauche retenait un baluchon plutôt léger posé sur son épaule. Ses vêtements frustes, son manque de linge, m'auraient fait penser à quelque ouvrier sur le "trimard", si une longue chevelure noire, un profil fortement aquilin et des anneaux aux oreilles n'eussent indiqué plutôt quelque oriental Zingaro ou Gipsy; cependant, au lieu d'être "réglisse", son teint était d'une matité blafarde qu'une barbe de jais relevait singulièrement.

La jeunesse est expansive; pressant le pas, je me mis sur l'alignement de l'individu et sans la moindre gêne, je lui demandai en marchant:

— Savez-vous si nous sommes encore loin de X...? (une localité sur la route).

Il tourna vers moi des yeux bruns parfaitement indifférents, quoique d'une expression étrange, puis, ayant d'un regard mesuré en quelque sorte ma physionomie, me jeta simplement ces mots:

— Je ne sais pas!

Et il se remit à fixer son chemin droit devant lui, comme un somnambule.

Cela ne faisait pas mon affaire, car j'avais forte démangeaison de causer, même avec un Bohémien, au besoin. Je continuai donc, insinuant:

— Sans indiscrétion, allez-vous comme moi à Rambouillet?

Cet homme, quittant alors son attitude étrange, me considéra une seconde fois, puis dit avec une familiarité inattendue:

— Je vais bien plus loin!

Encouragé par son air devenu moins farouche, je me risquai alors à dire:

— Plus loin? Mais c'est loin Rambouillet: 32 kilomètres de Versailles!

Il me répondit:

— Rien n'est loin pour celui qui n'a pas de lieu. Demain les autres auront le droit de reposer dans la tombe, mais "lui" jamais!

Je restai interloqué, en entendant ces paroles. Peut-être avais-je affaire à un fou ou tout au moins à un maniaque... Reposer dans la tombe!... Mes seize ans pleins d'exubérance s'objectaient fort à une telle perspective!

— Nous avons le temps de mourir, lui dis-je en plaisantant, et j'espère [illegible] à Rambouillet [illegible] plus [illegible] comme [illegible] [illegible] il changea avec [illegible] [illegible]:

— Heureux [illegible] qui peut mourir!

— Qui peut mourir?... Mais, n'auriez-vous donc pas ce "droit" comme les autres, par hasard?

[illegible]

[illegible] de bague ne se montrait dans le coin de son œil, et sa bouche déprimée avait une expression de tristesse, d'amertume ou de dégoût qui me parut sincère. Évidemment, c'était un phénomène, peut-être dangereux. Et par un sentiment instinctif de défense, j'étreignais ma canne.

Cependant, comme il ne paraissait pas plus faire attention à moi que s'il ne m'avait jamais aperçu, je me hasardai à dire au bout d'un instant:

— Il n'y a qu'un homme qui ne doit pas mourir, paraît-il, c'est celui que la légende nomme le Juif Errant; mais nous autres modernes ne croyons guère aux légendes. Et puis, jamais personne ne l'a vu ce youddi!

— C'est pourtant lui qui te parle ici! repartit l'étrange personnage.

Bien certain, cette fois, d'avoir affaire à un fou, je feignis alors une grande joie et m'écriai enthousiaste:

— Seriez-vous par hasard le fameux Juif Errant? En ce cas, quel est réellement votre nom?

Mais lui, loin de mettre de l'empressement à répondre, resta un moment pensif, puis il me dit lentement, avec un accent solennel même:

— Jadis, quand j'étais parmi les miens et que mes amis m'entouraient, j'aimais à entendre leurs voix aimées prononcer le nom d'Isaac Laquedem, mais depuis que le Grand Sorcier de Galilée a fait sur moi son maléfice, jamais je n'ai plus connu la douceur de l'entendre résonner!... O toi, jeune homme à l'air confiant et candide (comme tout ce qui est jeune) sois charitable à un infortuné et, pour lui procurer un instant de bonheur, dis, une fois de plus sur la terre: Isaac Laquedem!

Et tout en marchant, mon dément me regardait avec une imploration dans le regard tellement irrésistible que, pour lui complaire, je répétai une douzaine de fois avec des intonations diverses:

— Isaac Laquedem! Isaac Laquedem!

Et chaque fois, sur sa physionomie particulièrement expressive, le ravissement intérieur amenait une illumination qui m'impressionne encore quand j'y pense, en même temps que des larmes coulaient dans certain sillon de sa joue qui avait dû être raviné par beaucoup d'autres auparavant. Pauvre homme!...

N'ayant momentanément rien à craindre de lui, puisque j'avais ainsi gagné sa confiance, l'idée me vint de l'interroger longuement sur sa prétendue existence millénaire et notamment sur le Grand Sorcier qui, disait-il, l'avait si atrocement "envoûté". Voici ce qu'il me répondit:

— Ce Jesuah de Nazareth avait un pouvoir comme jamais faux prophète n'en montra en Israël et capable — comme tu le vois par mon exemple — de suspendre les effets de la caducité humaine et les lois de la Nature. On lui attribuait de mon temps la faculté de marcher sur les eaux, de guérir toutes les maladies et de ressusciter les morts. Comment n'a-t-il pas voulu bénéficier, le premier, du grand secret de l'immortalité qu'il avait probablement découvert? Je ne sais! Mais j'espère bien qu'un jour, un autre encore plus grand que lui procurera cette félicité à toute l'espèce humaine, en même temps qu'il me délivrera de la servitude, me rendant ainsi le droit de cueillir les fleurs de la vie. Quoi qu'il en soit, ce révolutionnaire, cet anarchiste qui disait à nos esclaves de ne donner le nom de Maître à personne, qui nuisait aux revenus du Temple en chassant les marchands qui contribuaient à son entretien, et par-dessus tout, insultait les Purs d'Israël du surnom de "sépulcres blanchis", ce perturbateur, dis-je, finit par être justement appréhendé par nos pontifes et condamné à mort pour son orgueil impie.

A cette époque, j'étais citoyen de Jérusalem la Sainte. J'avais 39 ans et des enfants nombreux m'entouraient comme les rejetons d'un chêne puissant verdoient à son ombre. Heureux jours!... Comment Jéhovah a-t-il permis que je fusse la victime d'un contempteur de sa Loi, et ainsi subitement retranché du nombre des vivants, quoique voyant la lumière du soleil? Pourtant, je montais régulièrement au Temple porter mes offrandes, je payais la dîme, jeûnais, faisais les ablutions rituelles et disais pieusement chaque jour les dix-huit-Bénédictions! Serait-ce qu'il n'y a plus de Dieu?

Or, ce prophète de malheur qui avait fait des vœux contre le Temple et la nation, cet ami des pêcheurs, des filles publiques, des esclaves et malandrins de toute sorte, ayant été justement condamné comme impur à l'ignoble supplice de la croix, fut conduit le jour même au lieu de l'exécution.

Passant devant notre maison — laquelle était située près de la porte judiciaire — il eut la fatale idée de se reposer là du poids de la croix qu'il traînait déjà depuis un bon moment.

Comme son contact pouvait souiller notre seuil à la veille du Grand Sabbat, je sortis vivement et le frappant de mon bâton, je lui criai: "Marche, Raca, marche!"

Les stupides soldats romains qui le conduisaient, au lieu de suivre mon exemple, s'étaient arrêtés aussi et me regardaient étonnés; cela lui donna le temps de faire une dernière conjuration magique. Levant sa dextre et traçant dans l'air un orbe sinistre, il dit: "Va, tu seras errant sur la terre jusqu'à ce que je vienne!" Alors, poussé par une force invincible, je partis droit devant moi. Lui, aujourd'hui, est mort, bien mort, mais moi je vis encore, hélas! et marche!...

— Mais, m'écriai-je, empoigné malgré moi par la chaleur de son récit, tout cela est passé depuis longtemps; vous pouvez cesser de marcher maintenant, arrêtez-vous donc ici!

— Impossible, dit-il, la Peur me l'interdirait!

— La peur? Quelle peur?... La peur de quoi?...

— Je ne sais. Mais sitôt que j'ai bien de m'arrêter, un effroi soudain glace tellement mes fibres intérieures que, pour y échapper, je ne vois d'autre remède que la fuite!

— Eh quoi! vous marchez ainsi jour et nuit?

— Non! Seuls les damnés sont privés de sommeil et ma servitude cesse chaque jour sitôt le coucher du soleil. Donc, lorsque la nuit tombe, je n'ai plus peur, je mange et me repose.

— Mais de quoi vivez-vous, ne pratiquant aucun métier?

— Si tu savais, jeune homme, me dit-il, tout ce qu'il y a de choses perdues sur les routes de l'univers!... Tiens, pour t'en convaincre, regarde là-dedans!

Et tirant de sa poche une vieille bourse en cuir, au tiers pleine, il me la tendit.

Curieusement, je la déliai de son cordon graisseux, et y plongeant la main j'en tirai une poignée de monnaies de toutes sortes: russes, danoises, italiennes, turques, etc. Je notai particulièrement un toman persan, des sequins [illegible] et un sequin d'or.

— Je comprends, dis-je en lui rendant son bien, pourquoi vous êtes à pas pied sec et pouvez subsister en [illegible]; mais comment parlez-vous si bien le français moderne. Avez-vous donc le don des langues?

— Un peu, c'est-à-dire que je puise dans la mémoire des gens, les mots dont j'ai besoin; mais je cause rarement aux hommes, car la vue de leur bonheur me fait mal.

— Mais, à déambuler comme cela sur les routes, vous devez quelquefois avoir des difficultés avec les gendarmes, et l'on a dû vous arrêter souvent malgré vous!

— Jamais! en aucun temps en aucun lieu. Pour tous il semble être écrit sur mon front: "Laissez passer le maudit!" Et ils paraissent ne pas me voir... Que dis-je, j'ai traversé bien des champs de bataille, depuis tant de siècles, sans jamais avoir été frappé par aucun combattant. Je me souviens, notamment, de la boucherie immense d'Angora (Ancyre 1402) où plusieurs millions de Turcs et de Tartares s'entr'égorgeaient sans pitié pendant deux jours; il semblait que toute l'Asie se fût rendue là pour la tuerie: d'un horizon à l'autre, ce n'était en tous sens qu'une fourmilière humaine. Cependant, durant toute une journée, je passai à travers eux sans recevoir une égratignure, mais les pieds dans le sang et les oreilles brisées par les hurlements de guerre et les râles des mourants!

— N'êtes-vous jamais revenu dans votre patrie?

— Si, plusieurs fois, et j'ai même revu ma maison au passage, comme un étranger honteux. Cependant j'avais gardé l'espérance de voir un jour ma vie s'adoucir par un arrêt fortuit du "sort" qui m'avait été jeté. Mais les Romains vinrent et détruisirent notre ville... Plus de famille, plus de biens, plus de patrie!... Comment la douleur ne m'a-t-elle pas tué?... Puis les années continuèrent de couler, implacables comme le Destin, et un jour je me réveillai effrayé, ayant déjà vécu cent ans. Mon visage n'avait pas vieilli, mais mon cœur était mort de vieillesse; je l'ensevelis ce jour-là avec mes lointains souvenirs de bonheur et mes vaines espérances.

Après, je me suis accoutumé à voir passer les siècles!...

Au moment où il disait ces mots, un clocher voisin sonna midi, et comme à seize ans l'appétit n'a pas d'oreilles, je dus prendre congé de mon curieux compagnon afin d'aller me restaurer de lait et de pain frais dans une ferme bordant la route; mais ce ne fut pas sans remerciements de ma part pour l'agrément goûté en sa compagnie.

— Comment, lui dis-je en le quittant, avez-vous consenti à causer longuement avec moi, alors que la société des hommes vous pèse tant?

— Eh bien, enfant, répondit-il en ralentissant le pas, c'est parce que tu as pratiqué à mon endroit ce que j'ai malheureusement, jadis, refusé à d'"autres"!

— Mais quoi donc?

— La charité!

Et il continua son chemin sans plus tourner la tête.

Je restai un moment, pensif, à le regarder s'éloigner; puis, une inspiration me venant, je mis mes mains en cornet et lui criai par trois fois:

— Adieu! Isaac Laquedem! Isaac Laquedem!

JACQUES-COEUR.

J'ai [illegible] une santé parfaite

Les Pilules Dodd pour les Rognons purifient le sang, et le sang pur c'est la bonne santé

M. J. Léveillé a été guéri de la maladie des rognons par les Pilules Dodd pour les Rognons après que les autres [illegible] eurent échoué

[illegible]-Lucien, P. Q., 29 mars (Spécial) — "Pendant trois ans j'ai souffert des rognons. J'ai essayé différents remèdes, mais ils ne firent rien. Ayant lu dans votre almanach que de nombreuses personnes avaient été soulagées, j'essayai quatre boîtes de vos excellentes pilules et me sentis mieux immédiatement. Je dirai à mes connaissances qui souffrent des rognons qu'elles peuvent prendre les Pilules Dodd pour les Rognons en toute confiance."

Cette déclaration vient de M. J. Léveillé, bien connu de cette localité.

Si vous vous informez parmi vos voisins, vous trouverez un grand nombre de personnes qui ont découvert dans les Pilules Dodd pour les Rognons le remède à quelque forme de maladie des rognons. Ce peut être la sécheresse ou la démangeaison de la peau, les étourdissements, la nervosité, l'insomnie qui marque le début de la maladie, ou ce peut être le diabète, l'hydropisie, le rhumatisme ou quelqu'autre des malaises dangereux qui marquent sa période avancée.

Les teintures "Diamond" [illegible] les couleurs à neuf

Trempez-le légèrement pour le teinter ou faites bouillir pour le teindre



Chaque paquet de [illegible] sous contient des directions si simples que toute femme peut colorer les [illegible] les plus douces [illegible] plus délicates [illegible] dre les couleurs plus riches et les plus durables dans toutes les sortes de lingerie, soies, rubans, jupes, blouses, robes, manteaux, bas, chandails, draperies, couvertures — enfin tout!

"Diamond Dyes" seulement — aucune autre sorte — et il ne faut pas oublier de dire au pharmacien si le tissu que vous désirez teindre est soie ou laine ou s'il est toile, coton ou de texture mêlée.

PARIS — Mlle Eva Brunelli est la première femme en France à manier le bâton de chef d'orchestre, et elle a remporté un véritable succès.



On peut prévenir la haute pression du sang en régularisant le foie et les rognons par l'emploi de

PILULES du Dr CHASE pour les REINS et le FOIE

Berlin — Le ministre de l'Intérieur [illegible] d'Allemagne vient d'aviser les éditeurs de livres [illegible] dans un délai de [illegible]

[illegible] rempli par le caractère [illegible] Les nouvelles [illegible]

Page Féminine

Bons riches

Le lourd sedan attend en face de la maison. Jack, le chauffeur, paresseusement allongé sur son siège, jette de temps à autre un regard vers la façade de temple romain qui orne la demeure de son maître. A l'intérieur, dans la grande salle où l'on pénètre en passant entre deux colonnes massives de marbre blanc, une femme aux cheveux grisonnants et deux jeunes filles se préparent à partir. C'est la mère et ses deux filles. Simplement mises, gracieuses et modestes, elles sont dignes de la vieille aristocratie espagnole. Leurs yeux, leurs traits et leur parler indiquent bien du reste leur origine. Elles sont les descendantes d'un des généraux du malheureux Maximilien.

Une servante vient ouvrir la porte qui conduit au portique et la mère et ses deux filles s'avancent vers l'automobile.

— Jack, dit l'une, vous pouvez bien rester à la maison. Je vais conduire la voiture. Allez arroser les parterres.

Et tout gracieusement elle saute au volant.

— Maman, où irons-nous cette après-midi? demande-t-elle à sa mère.

— Allons d'abord au numéro 196 de la Sunset Drive, dit la mère.

La lourde voiture démarre et, conduite par une main légère et habile, tourne ici et là pour enfin s'engager sur une avenue montante. C'est la Sunset Drive. Elle s'arrête au numéro 196, devant une maison à un étage, un "bungalow" à l'allure propre et coquette.

Là, dans une chambre à demi en désordre, une vieille femme repose perdue dans un amas de couvertures et d'oreillers. Elle est percluse de rhumatismes. C'est une invalide.

Dans une autre chambre, sa fille, son unique soutien, est aussi rivée à un lit de souffrance par une violente attaque de tuberculose. Dans ce petit intérieur c'est la pauvreté, c'est la misère.

Les trois riches dames descendent de leur voiture. Les jeunes filles se chargent les bras de paquets et, poussant des cris de joie, elles se précipitent vers la mère malade.

— Bonjour, bonjour, Madame X... On vient vous voir. Et toutes les bonnes choses qu'on apporte pour vous et la petite... Et comment est-elle?

De la chambre voisine retentit un joyeux "Hello!" Ces enfants s'embrassent comme si elles étaient de vraies petites soeurs.

Pendant que la mère cause avec la vieille malade, ses deux filles allument le poêle, préparent un bon repas et s'appliquent en même temps à mettre la maison bien en ordre. Elles qui, dans leur propre demeure, ne touchent à rien du ménage, se font ici des servantes joyeuses. Elles se rendent bonnes avec tant de joie et de grâce qu'elles semblent visiter des soeurs ou des amies et non des pauvres. Et ce qu'elles font dans cette maison, elles le feront bientôt ailleurs. Elles recommenceront demain ce qu'elles accomplissent aujourd'hui. C'est leur occupation. C'est leur joie.

Ceci n'est pas une histoire inventée. Si vous alliez dans telle ville du sud américain, vous pourriez voir à la même heure le fidèle Jack amener le sedan et une dame accompagnée de deux grandes jeunes filles aux yeux noirs et profonds partir pour la visite des pauvres.

De tels exemples sont rares de nos jours. Autrefois les pauvres étaient heureux parce qu'ils se sentaient aimés des riches. Autrefois on avait aussi plus de sympathie pour toutes les misères. Maintenant on laisse trop à l'Etat et aux conseils de villes le soin des pauvres et des malades. Il y a de l'altruisme et peu de charité. On donne encore assez facilement de son argent, surtout quand les listes seront publiées, mais combien peu de sa personne!... Pourtant il est nécessaire qu'il y ait des pauvres parmi nous.

Paul BELART.

UNE FLEUR DU BON-PASTEUR

Soeur Marie de la Garde Bellerose, du monastère de Kildonan-Ouest (Winnipeg)

(Suite et fin)

De l'amabilité et des talents, [illegible]

[illegible] ment, il est écrit en tête de notre Règle: Avant toutes choses, que Dieu [illegible]

Toutefois, un beau trait ait manqué à sa physionomie morale sans une tendre dévotion à la Sainte Vierge, — mais fleur de mai, venue en ce monde durant le mois de Marie et portant un nom baptismal cher à la Reine des Cieux, elle ne pouvait pas ne pas avoir la marque des prédestinés: dans ce coeur Marie présidait, et ce coeur elle le protégeait. Elle lui avait même communiqué cette sainte inimitié dont parle la Sainte Eglise et qui exis- [illegible]

[illegible] te entre l'Immaculée et Satan, entre sa race et la sienne. Soeur Marie de la Garde savait avoir de généreuses indignations contre la déloyauté, la fourberie, les petites et grandes méchancetés, toute cette [illegible] de celui qui est l'esprit de malice et le père du mensonge.

La santé ne demeure pas toujours à la hauteur du dévouement; celle de notre chère Soeur, d'une délicatesse extrême, périclita soudain en 1910: un changement d'air s'imposait. Notre monastère de Saint-Jean du Nouveau-Brunswick l'accueillit et lui prodigua la brise fortifiante de la Baie de Fundy, bénéficiant en retour de ses services. Quelques mois plus tard, la Sainte Obéissance la réclamait pour en faire une des pierres d'assise du Bon-Pasteur manitobain. L'oeuvre n'existait que depuis peu dans l'ancien local de la rue William lorsque nous reçumes la précieuse recrue. Ce berceau plein d'espoir, comme elle l'aima! Tous les dons de sa riche nature, tous ses trésors de grâce, elle les fit servir au profit de cette petite fondation qu'elle voyait grandir avec un plaisir non pareil. Tout lui paraissait plus beau dans notre jeune pays, depuis le soleil, ce roi de l'Ouest, comme elle disait, jusqu'à l'exquise fleur des pois qui embaume nos grands jardins. Il va sans dire qu'elle estimait encore plus la généreuse bienveillance des Manitobains et leur active sympathie... Notre vie, a-t-on dit, se compose de petites actions qui accomplissent de grandes choses; dans ce labeur quotidien, elle mettait beaucoup d'amour; elle, choyée dans son enfance comme pas une peut-être, accepta joyeusement les privations des pauvres commencements qui furent les nôtres. Fait étonnant! à ce régime de misère, sa santé s'améliora et lui permit de se multiplier en additionnant plusieurs emplois; dans la même journée on la voyait tour à tour organiste, secrétaire, institutrice, voire jardinière. De sa meilleure plume, elle traçait dans ses lettres de Communauté, des pages à faire pleurer, enregistrant d'émouvantes conversions, précieux épis, plus beaux que le blé magnifique de nos contrées neuves.

Elle atteignit ainsi plusieurs années, lourdes d'oeuvres silencieuses et fécondes, et atteignait, il y a deux ans, un quart de siècle de profession religieuse. La Providence profita de ce radieux jubilé pour l'associer en qualité d'Assistante, au gouvernement de notre Monastère. L'oeuvre à ce moment marchait comme une bénédiction, [illegible] Les dettes achevaient d'être payées, lorsqu'on résolut d'agrandir pour abriter les petites filles en péril. C'était se jeter dans le réseau des sollicitudes, des embarras financiers et des angoisses qui les suivent. Cette entreprise difficultueuse coûta la santé à notre Très Honorée Mère Marie du Précieux Sang. Notre vénérée Mère Provinciale accourut à notre aide. Sa charité, al- [illegible]

[illegible]

Le document se termine par le communiqué suivant: [illegible] Un sacrifice nous sera auparavant demandé: le départ de notre bonne Mère Provinciale que nous verrons s'éloigner avec d'inexprimables regrets.

Hélas! l'ordre devait être interverti; avant le 19 mars, c'était notre chère Soeur Marie de la Garde qui s'en allait et pour toujours, tandis que notre vénérée Mère Provinciale la voyait partir avec "d'inexprimables regrets".

Quelques jours après la joyeuse inauguration, une pneumonie l'avait saisie. On se félicitait d'avoir détourné le terrible mal lorsque le soir du 14 mars, le médecin déclara tout à coup le danger: le coeur devenait d'une faiblesse extrême. La malade en reçut gracieusement la nouvelle, encore qu'un flot de larmes silencieuses inondât ses yeux. Par deux fois, elle s'entretint longuement avec le prêtre, sondant les replis de sa conscience si droite et si pure! Puis, dans une paix débordante, elle reçut l'Extrême-Onction, "ce baptême des agonisants". Suivit la nuit, nuit longue d'agonie. Notre vénérée Mère Provinciale voulut elle-même, avec l'infirmière, assister sa chère fille mourante, et reçut une suprême et douce confidence: "Je suis dans un calme profond. Oh! que la grâce est puissante! toute ma vie j'ai redouté la mort, et maintenant que je la sens là, tout près, je ne crains plus; mourir, c'est pour moi comme entreprendre un beau voyage."

Les dernières souffrances qui embellissaient cette âme d'élite se prolongèrent jusqu'au lendemain, dimanche 15 mars. Et pendant que nous psalmodions les Petites Heures, au murmure de cette prière liturgique qu'elle avait tant aimée, elle commença l'heureuse pérégrination qui devait la conduire au Coeur de Jésus. Prit-elle du temps avant d'atteindre le royaume de l'éternelle harmonie? Qui le dira?

Nulle oreille ici-bas n'a pu jamais entendre
Le bruit que fait une âme en montant vers le ciel;
Et nul regard humain n'a jamais pu comprendre
Son vol silencieux vers le trône éternel.

Cependant, nous croyons qu'il n'y eut pas loin de la cellule au paradis, car, outre le pardon du jubilé, elle s'était constamment efforcée de gagner "la grande indulgence plénière de la charité".

La nouvelle funèbre causa partout de l'étonnement, de la consternation. Si la mort frappe toujours des coups douloureux, elle cause parfois des vides qui humainement semblent déplorables et restent à jamais inoubliables. En pleine activité et encore peu avancée dans la carrière, elle donnait beaucoup d'espérances pour l'avenir. Et la mort a fauché toutes ces promesses en fleurs. Non, il n'en est pas ainsi: ceux qui sont décédés dans le Seigneur sont des invisibles, pas des inactifs: faire du bien encore et en faire davantage, c'est la promesse mystérieuse du Seigneur: "Puisque tu as été fidèle dans les petites choses, je t'établirai sur de plus grandes."

Pour nous conformer aux traditions, nous sollicitons les suffrages de notre Saint Ordre en faveur de cette chère Soeur. Elle avait reçu au saint baptême les noms de Marie-Anna-Bernadette, était âgée de 46 ans dont 28 ans et 8 mois de religion, au rang des Soeurs choristes.

Les Religieuses de N.-D. de Charité du Bon-Pasteur d'Angers, à Kildonan-Ouest (Winnipeg)

Calendrier de la semaine

Jeudi 1er avril — Jeudi Saint.
Vendredi 2 — Vendredi Saint.
Samedi 3 — Samedi Saint.
Dimanche 4 — Pâques.
Lundi 5 — S. Vincent Ferrier.
Mardi 6 — S. Célestin.
Mercredi 7 — S. Epiphane.

Quand nous aurions perdu notre unique bien, il resterait encore le bien que nous pouvons faire aux autres et cela vaudrait encore la peine de vivre et de travailler. — Joubert.

PATRON DE BRODERIE

De la "LIBERTE"



TROUSSEAU 7034 A EXECUTER EN BRODERIE PLEINE ET A JOUR: ROBE DE NUIT, JUPON ROBE OU "SLIP", PANTALONS ASSORTIS

[illegible]

COIN DES ENFANTS

PAQUES

Chers enfants, les cloches à toute volée vont bientôt sonner l'Alleluia du matin pascal. N'est-ce pas qu'à cette pensée vos petits coeurs se remplissent de joie, car il n'est pas de jour plus gai que ce jour de Pâques. Le bonheur se traduit partout de mille manières. Il semble qu'un souffle divin plane dans l'atmosphère et ensoleille la nature et le coeur. Souffle de résurrection qui émeut la terre et qui remplit de paix et d'allégresse tous les coeurs, même les plus petits.

Dans l'ancien temps, le jour de Pâques revêtait un cachet de mystère pour les jeunes. Le soleil était supposé danser à son aurore, et malgré nos paupières lourdes de sommeil, nous passions des minutes à la fenêtre guettant le lever de l'astre lumineux. La surexcitation était telle que nous croyions le voir réellement sauter. Ces jours-là sont passés, mais Pâques donne encore du surnaturel à l'air. Il présage le printemps, et dans quelques jours, dame nature se réveillera caressée par les rayons du chaud soleil d'avril. Ce sera la résurrection de la nature.

Puissent ces rayons bienfaisants qui se détachent de la belle fête de Pâques tomber dans vos coeurs, chers enfants, pour y faire germer le bien. C'est le souhait de

MERE-GRAND.

Cloches de Pâques

Cloches lumineuses de Pâques
D'où s'échevèlent les rayons
Qui chassent les ombres opaques
Du lit humide des sillons,

Cloches des légères ogives
Ou des graves arceaux romans
Tournant vos danses attentives
Dans vos robes de grand'mamans,

Cloches des jardins en extase
Devant le poème d'avril
Dont chaque branche est une phrase
Que ponctue un bourgeon subtil,

Cloches nombreuses des jacinthes
Qui tremblez toutes à la fois
Quand le vent vous porte les plaintes
Des grelots du muguet des bois,

Cloches des tulipes rieuses
Aux tons d'écarlate et de miel
Que vous renversez, curieuses
De connaître le bleu du ciel,

Cloches, clarines, campanules,
Larges ondes sur les défunts,
Humbles clochettes minuscules
Dont les notes sont des parfums,

Exhalez votre âme en offrande,
Chantez, ô choeurs muets des bois,
Mais si tendrement qu'on entende
Toutes les voix dans votre voix

Toutes les voix de la verdure
Où balbutie une moisson,
Toutes les voix de la nature:
Appel, désir, rêve ou frisson,

Pour que l'homme, grelot sonore,
En vain agité par le temps,
Vous écoute, et se sente éclore
Dans le renouveau du Printemps!

Jeanne MARVIC.

Un conte par semaine

LE CHAPEAU NEUF

Simone venait de recevoir un beau chapeau de paille d'Italie, tout neuf, avec un gros chou de ruban crème.

Simone était coquette, et ce bijou de petit chapeau la transporta de joie. Elle grillait d'envie d'aller le montrer à ses amies.

Le jeudi suivant, elle dit à sa mère:

—Maman, je vais mettre ma nouvelle capeline pour aller rejoindre Jeanne et Suzette dans le grand pré.

— Mais, mon enfant, on ne met pas une coiffure aussi fragile pour aller jouer sur l'herbe; elle pourrait être salie et, de plus, elle ne te protégerait pas assez du soleil; mets plutôt ton chapeau gris.

Mais Simone trouve que ce dernier est bien usé.

Au lieu de sortir en passant par le salon, elle s'échappe par la porte du jardin avec son chapeau neuf.

Très fière de se montrer ainsi coiffée, elle s'en va d'un pas tranquille vers la prairie où, tous les jours de congé, elle retrouve Jeanne et Suzette. Elle les aperçoit de loin.

Simone est ravie de trouver quelqu'un à éblouir.

Mais, le vent s'élève. Toute occupée de l'effet qu'elle produit, Simone n'y fait pas attention.

Soudain une rafale plus violente arrache brusquement le beau chapeau, et, s'y engouffrant, l'emporte à une allure folle. Simone pousse un cri de désespoir et prend sa course à la suite de sa coiffure.

Ses compagnes aperçoivent la scène de loin, et ne peuvent l'aider.

Heureusement, un cantonnier qui coupait l'herbe de la route se trouvait sur le passage du chapeau. Il étendit la main pour le saisir. Mais Simone, toujours courant, lui cria d'un ton sec:

— N'y touchez pas, vous allez le salir!

L'homme, dont la main était en effet pleine de terre, arrêta son geste et laissa filer le chapeau. Mais il eut un regard ironique pour Simone qui passait près de lui, essoufflée et furieuse.

A ce moment, le vent changea de direction et le malheureux chapeau, emporté comme une plume, vint s'abattre juste dans un fossé encore plein d'eau des pluies récentes!

Simone arrivait trop tard!

Elle retira son chapeau de la vase, mais, hélas!... dans quel piteux état! Cabossé par les pierres du chemin, imprégné de boue; le gracieux ruban n'était plus qu'un chiffon noirâtre en lambeaux.

Simone regrette amèrement d'avoir arrêté le geste complaisant du cantonnier en froissant sottement ce brave homme.

Jeanne, Suzette, Lucie, toutes ses compagnes arrivent en courant et essayent vainement de la consoler.

Simone est profondément navrée.

Que dira sa mère de cette désobéissance?

Elle n'a pas le courage d'aller jouer, et reprend tristement le chemin de la maison, portant à la main un objet informe qui fut un chapeau coquet et pimpant!

HELLELE.

Oeufs de Pâques

L'origine des oeufs de Pâques remonte au XIIIme siècle et rappelle l'oeuf brisé qui donne passage au poussin vivant. Dans certains pays, le lundi de Pâques est la fête aux oeufs. Les amis s'abordent un oeuf colorié à la main; on choque les deux coquilles; le payeur est celui dont l'oeuf est brisé et il doit remplacer l'oeuf endommagé.

A travers notre histoire

Réponses

1. Mgr de Laval.
2. Non; il mourut à Saint-Malo en 1557.
3. Ce fut Samuel de Champlain qui fonda Québec en 1608.

Mes petits-enfants m'écrivent...

Chère Mère-Grand,

Je vous remercie de vous occuper de nous et de garder un coin pour nous dans la "Liberté", le fameux journal de chez nous.

Nous qui aimons tant l'histoire du Canada! C'est si intéressant!

Et surtout les histoires comme "Derrière le rideau".

Comme c'était amusant de voir la petite Hélène sortir de sa cachette avec son tablier rose plein de taches de chocolat!

Nous avons bien ri, mais aussi les petits garçons sont curieux aussi, n'est-ce pas?

J'espère que vous en mettrez encore des histoires, Mère-Grand!

Un petit curieux,
Charles TAILLEFER,
Saint-Boniface.

* * *

Chère Mère-Grand,

Pour vous faire plaisir je vais vous dire comment nous passons tous les jours nos récréations.

Nous ne sommes pas embarrassées de trouver des jeux, bien chère Mère-Grand. L'hiver nous avons plusieurs traineaux, des petites pelles pour faire des bonshommes. Comme on voyait qu'on ne réussissait pas à faire notre bonhomme, nous avons commencé à faire une maison d'Esquimau. Sous les arbres la neige est encore dure et c'est là que nous avons placé notre maison de neige.

Quand la neige n'est pas trop dure, nous nous servons de nos petites pelles pour ôter la neige de dessus le trottoir autour de notre petit couvent. Nous avons presque envie de passer [illegible]

[illegible]

Rosa VANDAELE (10 ans), Saint-Adolphe.

Chère Mère-Grand,

Ma petite lettre vient vous dire que vous êtes bien bonne de vous occuper des petits enfants.

J'aime bien à apprendre l'histoire du Canada, parce que c'est mon pays.

[illegible]

Un petit garçon qui vous aime bien,
Edouard REMILLARD,
Saint-Boniface.

Chère Mère-Grand,

Je ne vous connais pas, Mère-Grand, mais je vous aime bien. Savez-vous pourquoi? C'est parce que vous aimez les histoires comme moi. Je vous remercie beaucoup d'avoir mis des questions d'histoire du Canada. [illegible] j'aime tant à entendre parler de mon beau pays.

Les histoires que vous avez fait mettre au "Coin des Enfants" sont belles et intéressantes.

J'aimerais bien recevoir des nouvelles de vous.

Au revoir, Mère-Grand.

Un petit ami,
Paul ROBERT,
Saint-Boniface.

Correspondance

Imelda Saurette, Letellier — Tous nos compliments pour votre empressement à répondre à notre appel. On devine à la lecture de votre lettre que votre grand bonheur est de vous instruire. Revenez encore.

Pour écrire à "Mère Grand"

En écrivant à "Mère-Grand", adressez vos lettres comme suit:

Mère-Grand,
La Liberté, Boîte 3151,
Winnipeg, Man.

Autour de la Ferme

Fertilisation du sol

Dans nos contrées de l'Ouest, où nous entendons si souvent répéter que la terre est d'une richesse incomparable, le mot "fertilisation" est peu connu et même on ne veut pas plus l'entendre que le comprendre. Cependant nous sommes rendus à une époque où il faut que tous les cultivateurs de nos trois provinces fassent connaissance avec cette nouvelle arrivée: la "fertilisation".

La crème, sur le vaisseau de lait, a beau être épaisse, quand vous l'avez enlevée, il n'en reste plus. Vous vous moqueriez de celui qui s'obstinerait à continuer d'écrémer ce vieux lait. Quand un sol a été écrémé — ce que nous avons fait avec nos guérets d'été — il est dépouillé de sa richesse première. Ce serait non seulement ridicule, mais ruineux que de s'attarder à lui faire donner encore ce qu'il n'a plus.

Que faire? Il faut "nécessairement" remettre à la terre ce que vous lui avez enlevé par la succession de récoltes que vous lui avez fait produire. Notre terre était riche de tous les [illegible] qu'elle avait emmagasinés depuis des siècles, et malgré notre peu de soin, malgré les mauvais traitements que nous lui avons fait subir, elle n'est pas encore complètement épuisée. Elle n'est pas morte, mais par pitié, ne la maltraitez pas davantage.

Vous verriez avec horreur un cheval épuisé et fourbu frappé impitoyablement par un maître dur qui persisterait à lui faire tirer son fardeau. C'est ce que font nos cultivateurs opiniâtres quand ils veulent toujours traiter leur terrain par le guéret d'été. La terre à laquelle on fait subir le supplice du guéret d'été, c'est bien, en effet, le vieux cheval qu'on fouette; il fera bien un petit bout de chemin, mais n'ira pas loin. De même que le cheval maltraité devient maigre, laid, couvert de plaies et de vermine, ainsi nos pauvres terres sont amaigries et couvertes de mauvaises herbes. Au cheval maigre et fatigué, il faut de l'avoine et du repos. Faites de même pour votre terre.

Cependant il y a une grande différence entre la terre et le cheval. Pendant que celui-ci se repose et s'engraisse, il ne gagne rien; au contraire il dépense. Mais votre terre, elle, est si riche et si généreuse, que tout en se reposant et se fertilisant, elle vous rapporte autant que lorsqu'elle donne des récoltes. Voyez ces belles fermes où la moitié du terrain donne de si beaux champs de trèfle pour le fourrage de l'hiver suivant, et des pâturages gras et frais où paissent de beaux animaux!

Mais comment ces gens font-ils? Là où il y a des prairies et des pâturages, il n'y a pas de blé, et à l'automne, où trouvent-ils de l'argent pour payer leurs dettes? Nous dirons cela la semaine prochaine.

N.-C. JUTRAS, ptre.

[illegible] les régions où les loups ont l'habitude de se réunir par bandes, en particulier à l'est du Grand Lac des Esclaves, où ils massacrent un grand nombre de caribous lors des migrations du printemps et de l'automne.

Durant la saison de 1923-23, une expédition composée de trois chasseurs réussit à détruire 125 loups. Le succès remporté par cette équipe encouragea le gouvernement à en envoyer une autre, de sorte qu'en juillet 1924 une expédition comprenant quatre chasseurs munis de vivres pour un an fut envoyée dans la région du Grand Lac des Esclaves. Elle revint à Fort Smith en juillet 1925 après avoir réussi à tuer 1,096 loups et deux gloutons.

On se rendra compte de l'étendue des dommages causés par les loups dans les Territoires du Nord-Ouest, si l'on songe qu'un de ces carnassiers massacre en moyenne chaque année une soixantaine de caribous, sans compter qu'ils font subir de lourdes pertes aux piégeurs en détruisant les peaux des animaux pris aux pièges. Les chiffres qui précèdent démontrent qu'en prenant de telles mesures de protection, le gouvernement a sauvé de la destruction un nombre considérable d'animaux utiles.

Canadian Co-Operative Wheat Producers Ltd

Département de la Publicité
1000, Electric Chambers,
Winnipeg, Man.

Les Coopératives et la vie à la campagne

L'un des aspects du mouvement de la vente coopérative mérite une mention spéciale, remarque le "Federal Council of Churches", dans une déclaration récente. Depuis quelques années, quatre grandes associations de vente coopérative ont ajouté des femmes à leur personnel voyageur, dans le but précis d'établir les liens entre la Coopérative et la ferme et la famille.

Ces organisations s'efforcent d'introduire l'idée coopérative aux centres entiers, aussi bien que de contribuer socialement et économiquement à la vie de la communauté. Par exemple, la "Burley Tobacco Growers Co-operative Association", la plus considérable dans la région, a formé 90 clubs locaux. L'année dernière, 16,000 personnes ont assisté à des piques-niques, séances de vues animées et assemblées de clubs; on a discuté surtout l'amélioration des routes, la question de cliniques pour enfants et l'amélioration du bien-être social.

Dans la Virginie et les deux Caroline, le service des Coopératives a atteint les femmes et a obtenu de splendides résultats; il a fait disparaître l'isolement et la solitude de la ferme et a fait naître l'esprit social. La Ligue des Laitiers de New-York, dont les membres sont les principaux fournisseurs de lait et de beurre pour la métropole, a porté la coopération chez le fermier par des conférences, de la littérature, des causeries de radio et des programmes spéciaux pour les femmes. Le but de cette oeuvre est, avant tout, de familiariser les femmes avec l'organisation de la coopération, de fournir des idées pour les réunions et d'enrichir les vies des fermières.

Chaque coopérative agricole a le devoir, déclare la "All-American Co-operative Commission", de promouvoir le bien-être de la communauté. La coopérative qui se confine strictement aux affaires perd la touche humaine et peut s'attendre à de dures épreuves dans les temps difficiles. D'un autre côté, la coopérative établie sur l'amour de ses membres et nourrie par le soutien actif des femmes est dans une magnifique position pour combattre l'adversité qui s'abat à certain moment sur toute entreprise.

Coopératives et éducation

L'éducation continue d'être le fort du mouvement coopératif. La Coopérative de Blé du Manitoba organise un concours de composition parmi les instituteurs, les élèves des "high schools" et les étudiants des collèges agricoles, avec neuf prix à distribuer. Dans le Texas, une école de coopérative a été tenue à Amarillo. Le premier jour on a étudié la vente coopérative et le second la vente du blé. Les jours suivants, on a traité de la coopération au Danemark, du travail de propagande, de la vente à terme et des coopératives du Wisconsin. Les chefs des Coopératives du Dakota-Sud se sont réunis récemment à l'Institut Coopératif pour discuter leurs problèmes les plus urgents.

Les fermiers reçoivent $60,000 à Yorkton

Comme résultat de la dernière distribution de la Coopérative de blé, la somme de plus de $60,000 a été mise en circulation dans la ville de Yorkton et les districts environnants, d'après un banquier en vue, qui déclare ce chiffre très modéré.

Une banque avait à elle seule des billets pour 150,000 minots de blé pour collection et garantie, tandis que les autres banques avaient environ 100,000 minots. De plus ces banques détenaient un grand nombre de billets pour de l'avoine, de l'orge et du seigle.

* * *

N'oubliez pas que les lecteurs de cette colonne sont invités à poser des questions sur tout ce qu'ils peuvent désirer savoir sur le fonctionnement de la Coopérative. On répondra à toutes les questions dans cette colonne.

NOUVELLES AGRICOLES

Les "Grain Growers" achètent 18 élévateurs du gouvernement manitobain

Des ordres en conseil signés par le lieutenant-gouverneur ont ratifié la vente de dix-huit élévateurs du gouvernement du Manitoba aux "United Grain Growers" pour la somme totale de $201,000. Les prix payés pour chaque élévateur varient de $9,000, comme celui de Dominion City, jusqu'à $1,000, comme celui de Dufresne. Les élévateurs qui viennent d'être ainsi vendus sont situés à Bernsley, Medora, Boston, Lichtater, Mather, Homewood, Somerset, Grayville, Dufresne, Margaret, Sanford, Bradford, Terence, Underhill, Dominion City, Elva, Cardinal et Mariapolis.

Les "United Grain Growers" avaient déjà acheté 42 des élévateurs appartenant au gouvernement provincial et ils louent les autres par un bail qui expire à l'automne de 1927. A la suite de leur achat, le nombre des élévateurs qu'ils louent se trouvent réduit à 26.

Progrès remarquable de l'industrie laitière au Canada

Ottawa — Le ministère de l'agriculture rapporte une augmentation de plus de 38 pour cent dans la valeur des exportations de produits laitiers du Canada en 1925. Les exportations de l'année dernière se sont montées à $57,387,900 comparativement à $41,551,780 en 1924. Cette augmentation remarquable est due en majeure partie à l'accroissement des exportations de fromage et de beurre, la valeur des premières étant passée de $22,375,787 en 1924 à $34,575,900 l'année dernière, et la valeur des dernières, de $22,342,320 à $26,846,526. Il y a eu progrès aussi dans le volume et la valeur des expéditions de crème et de lait frais à l'étranger.

Pour mieux faire connaître l'Ouest

Il y a quelque temps, de petits sacs de blé canadien furent distribués par le service de la colonisation, de l'agriculture et des ressources naturelles du chemin de fer national du Canada comme échantillons du froment de l'Ouest canadien. Ces spécimens de blé furent d'excellents agents de publicité, apparemment, car le capitaine L.-B. Boyd, surintendant du service de la colonisation et des terres du réseau à Saint-Paul, Minn., a écrit à M. D.-M. Johnson, gérant de ce service dans l'Ouest, la lettre suivante:

"Je viens d'être témoin d'un fait intéressant. Il y a quelques jours, l'un de nos agents dans le Dakota-Nord m'a retourné l'un des petits sacs-échantillons rempli avec seize pièces d'or de dix dollars en me disant que c'était le paiement de deux quarts de sections dans l'Ouest canadien et que les petits sacs étaient bien utiles."

L'automne dernier, on a fait visiter plusieurs secteurs agricoles à un groupe d'agents des terres et, comme résultat, plusieurs terres situées sur le chemin de fer national du Canada furent vendues. L'intérêt dans les terres de l'Ouest se maintient, si nous en jugeons par le fait rapporté plus haut.

LA DESTRUCTION DES LOUPS

Dans les Territoires du Nord-Ouest

Ottawa — Au cours des dernières années, le gouvernement fédéral a porté une attention toute particulière à la protection du gibier des Territoires du Nord-Ouest, surtout du caribou, qui fournit la nourriture et le vêtement aux Indiens et aux Esquimaux de cette partie du pays. Grâce à la création de réserves où la chasse est formellement interdite aux blancs, et à l'octroi de primes pour la destruction des loups, les animaux utiles se trouvent protégés pour le bénéfice des indigènes. Les réserves, au nombre de cinq, forment une superficie globale de 251,000 milles carrés. Elles ont été créées par le ministère de l'Intérieur et sont administrées par le Service des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon.

Depuis quelques années le gouvernement a en outre pris des mesures en vue de faire cesser les déprédations des loups. A cet effet, il organise des expéditions spéciales qu'il envoie dans

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

	Prix du jour	Prix normal
Livre anglaise	$4.86¾	$4.86⅔
Franc français	3.52	19.3
Franc belge	3.96	19.3
Franc suisse	19.42	19.3
Lire italienne	4.07	19.3
Drachme grecque	1.39	19.3
Couronne norvégienne	21.51	26.8
Couronne danoise	26.45	26.8
Mark allemand	24.00	23.8
Peseta espagnole	21.61	19.3
Couronne hollandaise	40.27	40.2

LE MARCHE

29 MARS

Bouvillons—	
Excellents	$6.50—$6.75
Bons	$5.50—$6.25
Moyens	$4.75—$5.25
Ordinaires	$4.50—$4.75
Taures de boucherie—	
De choix	$5.75—$6.00
Assez bonnes	$4.50—$5.50
Vaches de boucherie—	
De choix	$4.75—$5.00
Bonnes	$3.75—$4.50
Ordinaires	$2.75—$3.50
Pour conserves	$1.75—$2.50
Taureaux—	
De choix	$3.25—$4.00
Ordinaires	$2.50—$3.00
Boeufs—	
Bons	$3.50—$4.50
Moyens	$2.75—$3.25
Communs	$2.00—$2.50
Bouvillons à engraisser—	
De choix	$4.75—$5.25
Bons	$3.75—$4.50
Taures à engraisser—	
De choix	$3.75—$4.00
Bonnes	$2.75—$3.50
Bouvillons engraissés—	
De choix	$5.50—$6.00
Bons	$4.50—$5.25
Veaux—	
De choix	$8.00—$9.00
Bons	$6.00—$7.00
Ordinaires	$3.00—$5.00
Moutons et agneaux—	
Moutons bons	$5.00—$7.50
Moutons ordinaires	$3.00—$4.00
Agneaux bons	$10.50—$12.00
Agneaux ordinaires	$8.50—$9.00
Porcs—	
D'après la classification du gouvernement fédéral—	
Bacon de choix	$14.37½
Très gras	$12.25
Lourds	$12.25
Très lourds	$11.75
Porc d'étal	$12.25
Légers	$12.00
Inférieurs	$ 9.00
Truies No 1	$10.50
Truies No 2	$10.25
Verrats	$6.00—$7.00

PRODUITS

Beurre—	
Crèmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif— No 1	$ .42
Oeufs—	
(D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .28
Premiers	$ .24
Seconds	$ .18
Pommes de terre—	
Le minot	$1.50
Farine—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$4.65
2 sacs de 49 livres	$4.70
4 sacs de 24 livres	$4.75
Western Canada "Purity"—	
Sac de 98 livres	$4.65
2 sacs de 49 livres	$4.70
4 sacs de 24 livres	$4.75
Ogilvie "Royal Household"—	
Sac de 98 livres	$4.65
2 sacs de 49 livres	$4.70
4 sacs de 24 livres	$4.75
Maple Leaf Flour Mills—	
Sac de 98 livres	$4.65
2 sacs de 49 livres	$4.70
4 sacs de 24 livres	$4.75
Alimentation—	
Son, La tonne	$25.00
Gru, La tonne	$27.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.65
Foin—	
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.	
Mil. No 1	$13.00
Mil. No 2	$11.00
"Red Top" No 1	$10.00
"Red Top" No 2	$ 9.00

Cours du grain fourni par

La Cie H.-J. Parent, Limitée

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur pour la semaine finissant le 29 mars 1926

GRAINS	Mardi 23 mars	Merc. 24 mars	Jeudi 25 mars	Vend. 26 mars	Samedi 27 mars	Lundi 29 mars
Blé No 1 Nord	1.48⅜	1.47¼	1.49	1.52¼	1.53¼	1.50⅞
2 Nord	1.42⅞	1.40¾	1.42½	1.45¾	1.46¼	1.43⅞
3 Nord	1.37⅜	1.35¾	1.37½	1.40⅝	1.41¼	1.38⅞
Avoine 2 CW	.48⅜	.48⅜	.48⅝	.49⅜	.50⅜	.49⅝
3 CW	.42⅞	.42⅝	.42⅞	.43⅞	.44⅜	.44
Orge 3 CW	.58⅜	.58⅜	.59⅜	.60⅜	.60⅜	.60⅜
4 CW	.54½	.54⅜	.55	.56⅜	.56⅜	.55⅝
Lin 1 NW	1.93	1.92¼	1.92	1.93¾	1.94	1.92⅝
2 CW	1.89	1.88½	1.88	1.89¾	1.90½	1.88⅝
Seigle 2 CW	.85½	.84	.85	.87⅜	.87¼	.87⅝

Prix sur voie (track)

	Mardi 23 mars	Merc. 24 mars	Jeudi 25 mars	Vend. 26 mars	Samedi 27 mars	Lundi 29 mars
Base Blé 1 Nord	1.47⅜	1.45¼	1.47	1.50	1.50⅜	1.48⅛
Avoine 2 CW	.46⅞	.46⅜	.46⅞	.47⅝	.48⅜	.47⅝
Orge 3 CW	.59½	.59⅜	.60	.61⅛	.61⅛	.60⅜
Lin 1 NW	1.94	1.93¼	1.93	1.94¾	1.94¾	1.93⅜
Seigle 2 CW	.85¾	.84⅜	.85½	.87⅞	.87⅜	.86⅛

Options

	Mardi 23 mars	Merc. 24 mars	Jeudi 25 mars	Vend. 26 mars	Samedi 27 mars	Lundi 29 mars
Blé Mai	1.47⅜	1.45¼	1.47	1.50	1.50⅜	1.48⅛
Juillet	1.44⅜	1.42⅜	1.44⅜	1.47⅛	1.47⅛	1.45⅜
Octobre	1.29⅜	1.28	1.28⅜	1.31⅜	1.31¼	1.29½
Avoine Mai	.46⅞	.46⅜	.46⅞	.47⅝	.48⅛	.47⅝
Juillet	.47¼	.47⅛	.47⅜	.48⅛	.48¾	.48⅛
Octobre	.45⅜	.45⅜	.45⅝	.46⅜	.46¾	.46⅜
Orge Mai	.60⅜	.60⅜	.61	.62⅜	.62⅜	.61⅜
Juillet	.61⅜	.61	.61⅜	.62⅜	.62⅜	.62
Octobre	....	....	.58⅞	.59½	.59⅜	.59½
Lin Mai	1.96	1.95½	1.95	1.96¾	1.96⅞	1.95⅛
Juillet	1.98⅜	1.98	1.97½	1.99¼	1.99⅜	1.97⅛
Octobre	1.97⅜	1.97½	1.96⅜	1.98¼	1.99	1.97⅛
Seigle Mai	.87⅜	.86	.87	.89⅜	.89¼	.87⅛
Juillet	.88⅜	.87	.88	.90⅛	.90⅛	.88⅜
Octobre	.86½	.84⅜	.85⅜	.87⅛	.87⅛	.86

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

SASKATCHEWAN

REGINA

Une province allemande des Révérends Pères Oblats va être prochainement érigée dans l'Ouest, avec son centre à Régina. Les Oblats allemands travaillent depuis une trentaine d'années parmi leurs compatriotes établis dans les trois provinces. Ils sont actuellement au nombre de quarante. Depuis dix ans, leur oeuvre a progressé considérablement et l'on s'attendait à ce qu'ils soient autorisés par Rome à former une province allemande.

Rien que dans la Saskatchewan, on compte environ 70,000 fermiers d'origine allemande. Ils forment des centres importants comme Muenster, Holdfast, Vibank, Sedley, Rosthern, Mendal, Kronau, Odessa et Claybank. On attend prochainement 400 fermiers allemands et autrichiens qui seront distribués à travers la province par les soins de la "Volksverein", la société nationale des catholiques allemands.

• • •

M. l'abbé Charest, de l'archevêché, qui a passé l'hiver à Rome, est parti en pèlerinage pour la Terre-Sainte. Il passera la semaine sainte et la fête de Pâques à Jérusalem.

• • •

M. l'abbé Murray, membre du comité du monument Hugonard, annonce que ce dernier est en voie d'exécution à Toronto et qu'il sera très imposant. Il sera probablement placé à Lebret, bien que rien n'ait encore été décidé définitivement à ce sujet.

• • •

La "Knights of Columbus Building Co. Ltd." vient de s'incorporer dans le but de construire un immeuble de $50,000. Le capital de la nouvelle compagnie sera de $50,000 et comprendra 500 actions de $100 chacune.

PRINCE-ALBERT

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. G. Desjarlais, un pionnier de Prince-Albert et de l'Ouest, décédé à l'âge de 78 ans. Né au Manitoba, il avait d'abord été s'établir à Langdon, Nord-Dakota, et résidait dans notre ville depuis plus d'une vingtaine d'années. Nos sincères condoléances à Mme Desjarlais et à ses enfants.

• • •

Nous avons aussi à enregistrer la mort de M. Henri-Charles Mandin, de Clouston, décédé à l'hôpital de la Sainte-Famille. Ses funérailles ont été célébrées à la cathédrale. Nos condoléances à la famille.

• • •

La "Saskatchewan Co-operative Creameries" vient d'ouvrir, dans l'immeuble du "Safety Storage", une station qui recevra les envois d'oeufs et de beurre de laiterie. Les produits seront expédiés directement de Prince-Albert sur les marchés de l'Est. On y fera également le mirage des oeufs. La compagnie a des actionnaires dans toutes les parties de la province et compte 27 succursales. Son bureau-chef est à Régina.

GOUVERNEUR

Encore une oeuvre patriotique dans Gouverneur! M. Achille Coulombe a acheté la demi-section de M. Frank Milliman, à trois milles du village.

• • •

La température est toujours des plus belles, tellement que nous croyons que l'été nous est arrivé, du moins le beau printemps, puisque déjà nos cultivateurs travaillent dans leurs champs.

• • •

Pour certifier davantage l'arrivée de notre belle saison, et comme toujours, le sport ne manque jamais dans Gouverneur. L'ouverture du jeu de tennis s'est faite dimanche après-midi. La première partie fut jouée par Mme Cossette avec M. Asolon Roy contre MM. E. Cossette et E. Gauthier. Les spectateurs ne manquèrent pas de jouir, car le terrain et l'installation du jeu sont des plus modernes.

• • •

Voici que nos voyageurs reviennent. M. George Clamp est revenu sur sa ferme, de Régina, où il a passé l'hiver. M. Eugène Charrel est revenu d'un voyage de trois mois dans la province de Québec. M. Kater est revenu d'un voyage de trois mois aussi, du Wisconsin. M. James Arnsworth, notre chef de section, est aussi revenu d'un voyage dans sa famille en Angleterre. M. Georges Roy est revenu samedi de Sainte-Anne de la Pérade, où il est allé visiter ses parents.

• • •

M. Sam. Saloume a acheté la résidence de M. T. Goodsell, ancien gérant de la cour à bois; celui-ci est allé gérer une autre cour à Calgary pour la Crown Lumber Co.

• • •

M. R. Aldcorn est entré dans son nouveau magasin.

• • •

M. A.-M. Valcourt, nouveau gérant de la cour à bois, demeure dans l'ancien, en attendant la construction de sa nouvelle bâtisse.

STORTHOAKS

Les amateurs de Storthoaks sont à préparer un concert qui se jouera le dimanche de Pâques au soir. Ils joueront "Le Pater", "L'Hôtellerie du Lapin Sauté" et une pièce anglaise de douze acteurs; "Waiting for the Train". Comme entr'actes, il y aura du beau chant français et anglais et des déclamations. Voici la distribution des rôles:

"Le Pater" — Mlle Rose, Mme J. Perricard; la voisine, Mlle Yvonne Dubois; Zelie, Mme Eugène Toupin; le curé, M. Michel Petit; Jacques Leroux, M. Paul Pierret.

"L'Hôtellerie du Lapin Sauté" — Mme Topinambour, Mme E. Toupin; Giroflée, Mlle A. Houde; Muscatelle, Mlle R. Dubois; Vinaigrette, Mlle J. Paradis; Moutardine, Mlle Y. Dubois; Mère La Piquette, Mlle R. Parent; Milady Episcott, Mme E. Georges; Clara Episcott, Mlle B. Chicoine; Barbara Episcott, Mme W. Toupin; Victoria Episcott, Mme J. Perricard.

Il ne faut pas manquer de venir assister à ce concert qui se donnera aux salles de M. Adélard Chicoine.

• • •

Les fermiers ont commencé à travailler la terre; si le beau temps continue, les semailles seront vite terminées.

MANITOBA

DUNREA

La date de notre concert est fixée au 8 avril et il sera donné au profit de l'agrandissement de notre église. Les comédies intéressantes qui seront jouées par d'habiles acteurs et actrices assurent à l'avance un agréable passe-temps. Après Pâques on éprouve le besoin de se réjouir un peu. Comme personne n'est exclu de cette joie universelle, nous nous attendons à voir notre salle archi-comble.

Venez de près, venez de loin! En plus du plaisir que vous aurez, il vous sera doux de penser que vous avez contribué à une bonne oeuvre.

THIBAULTVILLE

Soirée

Ne soyons pas normands; disons la vérité vraie: pour une belle soirée, nous avons eu une belle, très belle soirée à Thibaultville, le 14 mars. C'est même une des mieux réussies qui se soient vues ici, de mémoire de Thibaultvillois.

Dès le début de la soirée, une foule compacte se pressait déjà dans notre salle paroissiale, bien trop petite pour la circonstance. Vingt tables avaient été préparées pour les parties de cartes; on en eût rempli aisément trente, si l'espace l'eût permis, tant il se manifesta de concurrents. Mais inutile de songer à loger une table de plus; c'eût été l'étouffement complet!

Aussi quel entrain, quelle gaieté! Une vraie mi-carême pour tout dire en un mot; tout cela le plus honnêtement du monde, ça va de soi. Par une chance vraiment stupéfiante, ce fut la famille Jean Vermette qui se vit gratifier de tous les prix, sans la moindre exception: Mme Léo Breton, née Vermette, reçut le premier prix pour les dames, offert gracieusement par Mme Jos. Dufresne, de Sainte-Anne; le premier prix pour les messieurs, don de la Banque Canadienne Nationale, échut à M. Jean Vermette lui-même. Mme Léonide Nault, née Vermette, et M. Amable Vermette se partagèrent les prix de consolation. Nous ne pouvons que féliciter les heureux gagnants de leur singulière chance, et nous ne pouvons nous empêcher de penser que le bon Dieu a voulu récompenser, même de cette manière, cette famille si dévouée aux intérêts de la paroisse.

Le concours fini, on passa au programme musical et comique, qui fut exécuté, sans contredit, avec une exemplaire ponctualité, et dont chaque numéro fut un succès pour les exécutants. La chanson du prisonnier, par Mlle Flora Bessetté, une de nos dévouées maîtresses, ouvrit agréablement ce programme; puis l'orchestre — une nouveauté: violon (M. Auguste Godart), auto-harpe (M. Eugène Godard), piano (Mme Lucien Pattyn) — remplit la salle d'accords gais et entraînants, si entraînants, ma foi, qu'ils semblaient jeter dans les convulsions les talons d'un certain nombre d'assistants.

Le note comique fut donnée par le "Compliment à la Tante", exécuté à merveille par Mlles Emilie Saint-Mars (la tante) et Marguerite Nault (la Lisse), aux éclats de rire de l'assistance. "Au pays de France", romance rendue avec âme par Mlle Alice Desautels, fut le numéro suivant. Et l'orchestre, où M. Guillaume Ducharme avait pris la place de M. Auguste Godard, Mme Delphis Saint-Mars celle de M. Eugène Godard, le piano toujours tenu par Mme Lucien Pattyn, l'orchestre reprit ses accords et ses cadences goûtés de tous, et applaudis à outrance. Sur la scène reparut alors Mlle Emilie Saint-Mars, pour détailler d'une voix chaude et vibrante les couplets de la délicieuse romance: "Ferme tes jolis yeux", aux bravos de toute la salle.

Après un intermède par l'orchestre au grand complet, Mlle Emilie Saint-Mars vint de nouveau et chanta des couplets de circonstance, pour remercier les hôtes aimables, venus si nombreux à cette soirée, certains d'assez loin, des paroisses voisines, surtout de Sainte-Anne, et les inviter à revenir encore. Sur les instances de ses nombreux amis, M. Jos. Dupont chanta ensuite de la voix riche et puissante qu'on lui connaît: "Le départ". Ce fut encore M. Marie-Louis Turcotte, de Lorette, qui égaya fort l'assistance par ses conseils pratiques aux ménagères sur l'art de faire des tartes pour engraisser leurs maris. On rit beaucoup et l'on entonna, soutenu par l'orchestre: "O Canada, terre de nos aïeux".

La soirée se termina par le tirage au sort et la vente de divers objets et un goûter copieux offert à tous par Mmes Delphis, Louis, Arthur Saint-Mars, Prosper Nault, Jean Vermette, Léo Breton, Julien Bourgouin, Alexandre Leclerc, Napoléon Rajotte, Maxime Champagne, Jos. Dupont et Mlle Berthe Sanche.

Comme on le voit par ce compte-rendu succinct, cette soirée du 14 mars a été un vrai succès, dû, partie à l'excellente organisation de personnes toujours bien dévouées et inspirées, partie au talent et à la bonne volonté des acteurs, joueurs et chanteurs, partie enfin à l'empressement de nos amis de Sainte-Anne et aussi de Lorette, venus nombreux et généreux à notre aide.

A tous un chaleureux merci et un non moins chaleureux: revenez encore!

Guérisons

Nous avons été tout heureux de voir Mme Félix Saindon revenir de l'hôpital de Saint-Boniface assez bien remise de sa maladie, après un séjour d'un mois loin de son foyer.

Mme Albert Allard, retenue quelques semaines à Sainte-Anne, pour se remettre d'une indisposition sérieuse, est revenue également à Thibaultville en bonne voie de complet rétablissement.

Accident

Le 10 mars, au moulin à scie de M. Thomas Lespérance, M. Joseph Ducharme a eu un doigt broyé par la scie. Soignée par le Dr Demers, de Sainte-Anne, la blessure se cicatrise rapidement et n'aura pas les mauvaises suites qu'on pouvait craindre.

LA PURETE DE NOS ORIRINES

Les Canadiens ne sont ni des demi-sauvages, ni des descendants de gens indésirables venus de France

Ottawa — Le R. P. [illegible], chapelain du cercle catholique des voyageurs de commerce de Hull, a prononcé une très intéressante causerie à la réunion de ce groupement. Il a parlé de la colonisation de la Nouvelle-France, montrant la besogne civilisatrice accomplie par nos pères auprès des Indiens et faisant la preuve que nous sommes issus du sang le plus digne et le plus pur de l'ancienne mère-patrie. Avec des documents irréfutables, il a démoli les calomnies voulant que nous soyons des demi-sauvages ou des descendants de gens indésirables venus de France.

En mettant le pied en ce pays, Jacques Cartier, puis Champlain et nos pères devaient avoir nécessairement des relations avec les nombreuses tribus sauvages qui l'occupaient. Ils devaient aussi s'emparer de territoires pour établir leur colonie. Ils le firent sans déposséder les sauvages, qui avaient le droit de premiers occupants. Ils eussent pu employer la violence pour s'en rendre maîtres, mais ils eurent recours aux moyens pacifiques. Ils ne firent la guerre qu'aux Indiens qui les attaquaient, contrairement aux Anglais, par exemple, qui adoptèrent souvent pour méthode colonisatrice l'extermination des sauvages, par la brutalité, en soulevant au milieu d'eux les querelles intestines qui les amenaient à s'entre-tuer, en répandant l'eau-de-vie qui les conduisait aux vices décimants, en donnant des primes d'encouragement aux "scalpeurs", même en propageant volontairement les maladies contagieuses dans leurs camps. Des documents établissent ces faits. Il est arrivé que des Français ont vendu de l'eau-de-vie aux sauvages, mais quelquefois seulement, et à l'insu des autorités qui ont toujours lutté contre la diffusion de ce fléau.

Champlain

Le fondateur de Québec trouva les tribus sauvages en guerre les unes contre les autres. Il lui fallut prendre parti. Il ne prit pas en considération la loi du plus fort, mais les vertus d'honneur et de justice, et c'est ce qui fit qu'il s'allia aux Hurons et autres tribus contre les Iroquois. Ceux-ci n'avaient qu'une visée: détruire leurs congénères et annihiler les Français. Les alliés de ces derniers montraient de bonnes dispositions à l'égard des nouveaux venus et de la religion catholique, tandis que leurs adversaires avaient des sentiments tout contraires. On ne saurait donc que louer Champlain d'avoir fait alliance avec les Hurons, même si cela devait amener plus tard la dévastation réitérée de la colonie par ses ennemis les plus acharnés. D'ailleurs Dieu, dont la Providence scrute les intentions, n'a pas manqué de bénir l'oeuvre de nos pères et de les protéger contre ceux qui leur en voulaient à mort. Ainsi il a tenu compte du sacrifice des dix-sept braves du Long-Sault et leur martyre pour la religion et la patrie, en 1660, détourna pour longtemps les Iroquois de leur projet de destruction.

Mais c'est surtout aux missionnaires que nous devons attribuer la victoire définitive sur les sauvages, par la diffusion du christianisme, pour laquelle plusieurs ont répandu leur sang. A mesure qu'ils propageaient l'Evangile parmi les barbares, la colonie voyait grandir ses espérances dans un avenir de paix durable.

L'influence des missionnaires sur les sauvages était tellement grande et efficace, que les Anglais eux-mêmes, malgré leur haine fanatique de la religion catholique, demandèrent leur concours en Acadie pour pacifier les tribus en révolte contre leur autorité.

Ce même désir de civilisation et de conversion des sauvages animait ardemment l'âme des colons eux-mêmes, et tous travaillaient à ce grand oeuvre et quelques-uns même des laïques y ont trouvé le martyre.

Pas de mélange

Nous trouvons des Français, qui devraient pourtant être plus justes à l'égard de ceux qu'ils appellent des "frères", pour prétendre que si nos pères ont agi avec le plus grand honneur et la plus haute justice envers les Indiens, nos origines comme race ne se ressentent pas moins du contact inévitable avec les sauvages. Nous ne serions que des métis, le produit des unions entre blancs et Indiens.

Il est vrai que le roi de France offrait une dot à la jeune Indienne qui consentait à épouser un colon français. Mais on ne s'en prévalait pas, ou très rarement. Les Indiennes, même celles élevées à la française par les Ursulines, préféraient unir leur destinée à des hommes de leur sang.

Pendant deux siècles, nous comptons tout au plus 94 mariages entre Français et sauvages, dont les descendants se sont éteints complètement au cours du dix-huitième siècle.

Les colons

Au temps de la colonisation du Canada, la France se trouvait envahie par le protestantisme, établi par Luther en Allemagne en 1517 et répandu dans cet autre pays par Calvin, à partir de 1535. Il était à craindre que la colonisation de notre pays se ressentît des effets pernicieux de la mauvaise doctrine.

Mais Dieu veillait. Les documents officiels sont là pour établir définitivement que les colons choisis pour la Nouvelle-France étaient tous de bons chrétiens et gens parfaitement honnêtes. Il y eut tentative de nous envoyer des rebuts. Mais elles échouèrent toutes, soit par l'intervention des autorités françaises elles-mêmes, soit par la déportation, si les indésirables parvenaient jusqu'ici.

Richelieu, qui avait pour ainsi dire livré la France au protestantisme en faisant de trop larges concessions par le traité de Westphalie, voulut épargner le Canada des effets néfastes de l'hérésie. Il croyait en l'oeuvre de christianisation des sauvages par les Français établis au Canada et ne voulut y envoyer que de bons chrétiens pour colons, afin de ne pas nuire à la propagation de la vraie foi, par le mauvais exemple des hérétiques. La même pensée animait les autorités dans le choix de recrues pour la colonie, au point de vue moral. On savait qu'y envoyer des gens déshonnêtes serait compromettre le travail des missionnaires.

Les témoignages de ces derniers viennent confirmer ces heureuses dispositions et la belle attitude des initiatives françaises pour peupler le Canada. Ils ne tarissent pas d'éloges sur la probité, l'esprit de foi, la conduite irréprochable de nos pères. Les jeunes filles qu'on envoie de France pour y épouser les colons déjà rendus sont choisies avec soin et se rendent ici sous la conduite des religieuses. On n'a qu'à relire ces témoignages de nos premiers missionnaires pour se rendre compte de la pureté de nos origines, alors que tant d'autres colonies de l'Amérique ont été fondées par la spéculation, l'extermination des naturels, la venue de gens désireux de fuir la ruine dont ils avaient été les victimes dans leur pays d'origine ou empressés de se dérober aux poursuites de la loi.

Tout nous invite à être incomparablement fiers du sang dont nous sommes issus, de l'oeuvre accomplie par nos pères en ce pays.

NOUVELLES DE PARTOUT

Deux ans de pénitencier pour fraudes électorales

Edmonton — J.-O. Billos, assistant secrétaire d'élection du poll de Venice et H.-M. Jenner, qui remplissait les mêmes fonctions au poll de Frog Lake, ont été condamnés en Cour suprême par le juge Ives à deux ans de travaux forcés au pénitencier de Prince-Albert. Ils ont été trouvés coupables de manoeuvres frauduleuses dans la circonscription fédérale d'Athabaska, lors des élections générales d'octobre dernier. Billos a été trouvé coupable d'avoir déposé dans les urnes d'autres bulletins que ceux autorisés et d'avoir initialé le dos des bulletins. Jenner a été trouvé coupable de cette dernière pratique.

Georges Vézina est mort

Québec — Georges Vézina, le fameux gardien de buts du club de hockey les "Canadiens", est mort samedi matin à Chicoutimi, sa ville natale. Il était malade depuis un mois et a succombé à la tuberculose. Vézina était le père de 22 enfants dont deux seulement survivent. Il s'était marié en 1910 et avait eu deux trios d'enfants les deux premières années de son mariage.

Toute une famille disparait dans un incendie

Williams, Minn. — Une tragédie dont on ne connaîtra jamais les détails est arrivée dimanche matin dans le district de Rainy River. La maison d'un colon, Newman, a été détruite par un incendie et sept personnes ont perdu la vie. Les corps du père et de quatre des enfants ont été trouvés dans les ruines. Ceux de la mère et d'une fille de huit ans ont été trouvés sur la route gravement brûlés, à cent verges des voisins.

Un évêque du Mexique recommande la résistance

Mexico — Mgr Herrera y Pina de Monterrey, dans une lettre pastorale aux prêtres catholiques et aux fidèles, recommande la résistance passive aux efforts du gouvernement pour l'application de la nouvelle loi touchant la religion, et tout particulièrement l'expulsion des ministres du culte étrangers et la limitation du nombre des prêtres.

L'évêque ordonne aux prêtres de ne pas obéir aux exigences constitutionnelles et d'abandonner leurs églises plutôt que d'obéir à d'autres autorités que les autorités ecclésiastiques. Les fidèles, ajoute-t-il, ne doivent pas assister au service religieux quand le prêtre officiant désobéira à ces instructions.

Mgr de Monterrey déclare aussi que les fidèles devraient organiser un mouvement pacifique d'opposition aux clauses de nouvelle constitution antireligieuse, tant qu'elle n'aura pas été amendée.

Une religieuse se tue accidentellement

Trois-Rivières — Un pénible accident est venu affliger la communauté des Ursulines de Trois-Rivières: la Rév. Soeur Saint-François-Xavier, supérieure de la communauté, s'est tuée en tombant du haut d'un escalier.

En compagnie d'autres religieuses, elle se préparait à aller visiter les ruines du couvent Saint-Louis de Gonzague, détruit par un incendie. En descendant l'escalier, pour sortir du monastère, elle fut prise de vertige et fit une chute d'une dizaine de pieds. Sa mort fut presque instantanée.

L'aumônier du monastère, appelé en toute hâte, lui administra les derniers sacrements. Le Dr J.-C. Gélinas, médecin du monastère, n'arriva que pour constater la mort.

Le procès Matteotti

Chieti, Italie — Amerigo Dumini, Albino Volpi et Alemeto Poveromo ont été trouvés coupables, par un jury, de l'enlèvement et de l'homicide involontaire du député Giacomo Matteotti et condamné à cinq ans, onze mois et vingt jours de prison. Augusto Malacria et Guiseppe Viola ont été acquittés.

Les trois condamnés sont déchus de leurs droits d'occuper des postes publics et condamnés à payer les frais du procès. Ils bénéficieront de l'amnistie de quatre ans prononcée par le roi ainsi que du temps qu'ils ont déjà passé en prison, de sorte qu'ils seront libres en juin.

Mort dramatique d'un curé de la province de Québec

Montréal — La paroisse de Saint-Denis sur Richelieu a éprouvé un émoi extraordinaire par la mort dramatique de son curé, M. l'abbé Joseph-Hubert Nadeau, survenue dimanche matin, à l'âge de 73 ans. Un bon nombre de fidèles s'étaient rendus à l'église, à 6 h. 20, pour communier et entendre la messe. Les Dames de la Congrégation de Notre-Dame et leurs élèves s'étaient aussi rendues à l'église pour assister à l'office.

M. le curé Nadeau arriva alors et monta à l'autel, pour prendre le ciboire et procéder à la distribution de la communion, lorsque soudain il tomba à la renverse, pour ne plus se relever. Quelques citoyens se portèrent immédiatement à son secours, tandis que d'autres s'empressaient de prévenir le Dr J.-B. Richard. Ce dernier arriva au temple sans tarder, mais il ne put que constater la mort du vénéré curé. M. l'abbé Nadeau avait été foudroyé par une congestion cérébrale.

Voyage d'Orphile en Ethiopie

L'étude des oiseaux à l'école de saint François, par le P. Martial de Salviac, O.M. Cap., lauréat de l'Académie française

Cette plaquette de 196 pages, imprimée à souhait, illustrée à profusion, constitue la "prime" de l'"Echo de Saint-François et de Saint-Antoine" à ses abonnés pour 1926. Mais elle mérite d'être lue par le plus grand nombre possible de lecteurs d'un bout à l'autre du Canada et des Etats-Unis.

L'auteur, le R. P. Martial de Salviac, est un ancien missionnaire Capucin d'Afrique, et au surplus lauréat de l'Académie française pour son remarquable ouvrage: "Les Galla, grande nation africaine". Et c'est dans un style charmant, instructif et reposant au suprême degré, qu'il nous entretient des [illegible] de son champ d'apostolat; en nous faisant profiter de ses connaissances et de ses voyages scientifiques relativement aux oiseaux et à la géographie d'Ethiopie. Il se fait aussi en digne disciple de saint François d'Assise, ami et protecteur de la nature. Au reste, d'une pierre faisant coup double, il nous fait connaître, admirer et aimer les Missions Etrangères en général, et plus spécialement les missionnaires capucins, Français et Canadiens, qui évangélisent les noirs d'Abyssinie.

Inutile d'ajouter que les amateurs d'histoire naturelle (de zoologie et d'ornithologie) y trouveront leurs délices.

Nous recommandons vivement cette délicieuse plaquette, et souhaitons qu'elle circule dans nos écoles, nos collèges et nos séminaires. On ne saurait désirer mieux comme livre de prix.

S'adresser à l'"Echo de Saint-François", 1062, rue Wellington, Ottawa. Prix: 25 sous l'unité, trois pour 50 sous. Réduction par nombre.

A Travers les Centres Français

[illegible]

MANITOBA

SAINT-PIERRE

Les Enfants de Marie ont terminé la série de leurs soirées de cartes par un beau succès l'autre jour. Malgré [illegible] désagréable et le vent soufflant en tempête, la salle était bien remplie. Comme d'habitude il y eut goûter très apprécié: gâteaux, thé et café. Et combien gentiment servi... [illegible] — scène de ménage qui ne se joue pas dans nos familles, mais qui se renouvelle trop souvent, hélas! là où l'esprit chrétien n'est pas puissant comme chez nous. [illegible] monsieur et madame se sont chamaillés de la belle façon! Heureusement que cela a fini par bien finir.

Puis ont été distribués les prix de la soirée et de la série. L'un de ces prix était un superbe crucifix en cloisonné chinois. Il fut gagné par le chanceux Placide Vermette. Plusieurs l'ont envié. Ceux-ci ont encore une chance, car il paraît que M. le curé donnera un crucifix semblable pour la dernière soirée de la série de l'A.C.J.C.

Nos chemins commencent à s'améliorer et les champs sèchent déjà et se préparent à recevoir les semences.

SAINT-LEON

La paroisse de Saint-Léon approche de ses cinquante années d'existence. [illegible]

[illegible] -françaises, outre 5 individus établis à leur propre compte, ce qui fait 73 feux. Telle qu'elle est, la paroisse se maintient à peu près stable. Si, l'an dernier, elle a vu deux ou trois familles s'en aller pour vivre de leurs rentes ailleurs, ces familles ont été remplacées, ou vont l'être prochainement, par de jeunes ménages ou par de nouveaux arrivants.

D'après le recensement donné par notre Rév. Père curé, au commencement de l'année, la population catholique de Saint-Léon compte 430 âmes. Sur ce nombre il y a 321 communiants et 109 enfants en bas âge. Toutes les familles réunies possèdent un total de 16,750 acres de terre (soit une moyenne de 230 acres environ par famille) dont 12,600 acres en culture. Durant l'année 1925, il a été semé 2,280 acres de blé, 3,310 acres d'orge, 1,600 acres d'avoine, 550 acres de seigle et environ 300 acres de lin.

Au commencement de l'année 1926, il y avait dans la paroisse 495 chevaux de ferme, 669 bêtes à cornes dont 351 vaches à lait, 362 cochons et environ 5,300 volailles. On compte 80 automobiles dans la paroisse; mais plusieurs propriétaires ont eu la sagesse d'en restreindre l'usage au cours de l'année dernière.

La paroisse reste en somme prospère. Plusieurs sans doute ont dû, comme un peu partout, lutter contre le coût de la vie chère et les difficultés du temps. Mais le bon Dieu sera avec les paroissiens de Saint-Léon, car son royaume n'est pas oublié parmi eux. Ils lui ont édifié au milieu d'eux une belle église bien finie à l'intérieur et à peu près sans dette. De plus, ils possèdent un couvent dont les religieuses dévouées prient pour eux et travaillent avec eux à la formation et au bien-être de leurs enfants. Le curé actuel est en charge de la paroisse depuis bientôt 28 ans: il est aidé par deux autres Pères dans le service liturgique et paroissial.

Notre petit village est peu considérable, mais si les maisons n'y sont pas très nombreuses et si le chemin de fer n'y passe pas, il bénéficie par ailleurs d'une paix appréciée qui distingue habituellement les petits villages de la campagne.

LORETTE

La semaine du 15 au 21 a été une "grande semaine". Mardi, fête des Bienheureux Martyrs. On s'y était préparé par une neuvaine. Il y eut chant spécial à la messe et le soir, au Salut du Saint-Sacrement.

Vendredi, autre fête toujours populaire à Lorette: la saint Joseph. Les religieuses, avec leurs élèves, ont toujours, ce jour-là, quelque chose d'extra en fait de chant, et rivalisent de zèle pour les décorations. Communions nombreuses, le matin; grande foule, à l'office du soir. Lorette garde bien la pieuse tradition canadienne qui, dès les origines, mettait tant de zèle à fêter dignement son premier patron. Outre la fête du 19 mars et celle du patronage, il y a toujours en l'honneur de saint Joseph chant à la messe et Salut du Saint-Sacrement le soir, chaque premier mercredi du mois.

Baptêmes

Honneur à M. et Mme Arthur Turcot qui ont rehaussé la fête de nos Bienheureux Martyrs, en faisant à l'Eglise, ce jour-là, cadeau d'un nouveau chrétien qui, entre autres noms, a reçu celui de Jean, en l'honneur du bienheureux Jean de Brébeuf. Puisse cet enfant hériter des vertus de son saint patron, avoir son courage, son amour de Dieu et des âmes, et même aspirer à sa glorieuse fin. L'enfant a eu pour parrain Geo. Gauthier, et pour marraine Constance Gendron.

Le 18 mars, baptême de Marie-Aldéa-Aurore, arrivée la veille pour égayer [illegible]

[illegible]

STE-ANNE DES CHENES

Naissances

[illegible]

Partie de cartes

[illegible]

La Feuille Naturelle du Thé Vert "SALADA"

a fait la conquête de bien des personnes habituées aux thés verts de la Chine ou du Japon. L'avez-vous jamais essayé?

Champagne; consolation, gagnée par Honoré Therrien.

Un radio, offert par M. Joseph Hébert, sec., a été gagné par Mlle Léa Roque.

Décès

Le 19 mars décédait pieusement dans [illegible]

[illegible]

VASSAR

[illegible]

ELIE

[illegible]

Elle arrête la toux — [illegible]

guérison et reviennent rapidement à la santé. Il a fallu un vrai tour de force de la part de ces habiles médecins pour empêcher le deuil d'entrer dans la famille de M. F. Dufour. Nous espérons donc voir bientôt l'institutrice si dévouée, Mère Sainte-Eusebie, au [illegible]

[illegible]

SAINTE-GENEVIEVE

[illegible]

CAMPERVILLE

Un champ de colonisation

[illegible]

Pour ce qui est de l'éducation, trois districts scolaires pour la nouvelle population blanche. Pour de plus amples renseignements sur la région de Camperville et tout ce qui s'y rapporte, s'adresser à M. J.-O. Parent, juge de paix, Camperville, Man.

SAINT-BONIFACE

Union Canadienne

Vendredi dernier avait lieu l'assemblée des actionnaires de l'Union Canadienne. La soirée a été bien remplie par le rapport financier, des propositions intéressantes et les rapports des comités.

On a procédé aux élections avec le résultat suivant: Président, M. H. Deschambault; vice-président, M. Eugène Lemay; gérant, M. Armand Pambrun; trésorier, M. J.-A. Blain; secrétaire, M. David Joyal; membres: MM. Narcisse Fournier, Marius Benoist, Gaston Viel et Edmond Lemay.

Ténèbres

Mercredi après-midi, à 5 h., et vendredi après-midi, à 3 h., aura lieu dans la cathédrale le chant si impressionnant des Ténèbres. Ce chant sera exécuté par un groupe de laïcs, un groupe de collégiens et les enfants de la Maison-Chapelle.

Retraite

La retraite pour les dames et les jeunes filles s'est terminée dimanche dernier. Les prédicateurs sont deux Pères Franciscains, les RR. PP. Zéphirin-Marie et Marie-Antoine.

Bureau de poste

[illegible]

Au Collège de St-Boniface

[illegible]



L. D. C. F.

Les préparatifs pour notre concert, le 18 avril, sont à peu près terminés. Plusieurs artistes distingués nous ont promis leur concours. Une gentille [illegible]

[illegible]

bureau de placements qui aurait des tuyaux de tous côtés et dont le travail serait de trouver de l'ouvrage aux jeunes gens qu'un manque d'emploi obligerait à s'exiler. Cette idée est reçue avec enthousiasme.

[illegible]

Comité de récréation

[illegible]

PETITES NOTES

[illegible]

UNION CANADIENNE

[illegible]

FEUILLETON DE LA LIBERTE — No. 10

La Guerre des Femmes

Antoine Redier

Histoire de Louise de Bettignies et de ses compagnes.

(Suite)

Il le regarda partir et s'enfermer, puis passa doucement dans un couloir, monta au premier étage, où il entendit les cris de Rotselaer et les réponses sèches de Louise de Bettignies, se glissa dans la salle de bains et par là dans son bureau qu'une cloison vitrée séparait du laboratoire. Ces deux pièces formaient l'étage d'un petit corps de bâtiment bâti sur le jardin; au rez-de-chaussée était la cuisine avec ses dépendances. De son bureau, M. de Geyter vit avec effroi qu'on pillait grossièrement ses instruments de travail. Des hommes étaient occupés à démonter pièce à pièce ses microscopes. Des ampoules, des cornues, des vases, des ballons de verre gisaient à terre, brisés pour la plupart. Un individu regardait un à un, par transparence, puis rejetait pêle-mêle les tubes contenant des ferments en culture. Un autre empochait, pour le service de la grande Allemagne, des capsules de platine. Celui-là connaissait la valeur d'un tel métal: un spécialiste, sans doute. Le propriétaire dont on saccageait ainsi les richesses ouvrit la porte pour bien voir son malheur. A sa droite, contre la cloison en façade sur le jardin, était une longue table toute chargée d'objets en désordre. Du lieu où se trouvait M. de Geyter en entrant dans la pièce, il était séparé de cette table par la largeur d'une porte: porte vitrée ouvrant sur une passerelle métallique, marche supérieure d'un léger escalier de fer descendant dans les herbes. Pour que le vent de la porte ne frappât point l'opérateur au travail, on avait abrité la table par une planche verticale. Sur cette planche, droit devant son nez, M. de Geyter aperçut, pendues à un clou, trois ardoises. Au même moment, le policier qui paraissait conduire la bande vit aussi ces ardoises. Il alla vers elles, les saisit ensemble brutalement et les arracha. C'étaient de ces tablettes de carton qu'on donne aux écoliers: elles sont percées d'un trou qui s'agrandit à l'usage. L'une d'elles, sans doute, était vieille. Le fait est que, sous le choc, elle acheva de se déchirer et tomba. Le policier ne s'aperçut pas qu'il n'en tenait que deux dans sa main. Il alla les regarder sous le gaz, car le jour commençait à baisser. Les chiffres et les signes dont elles étaient couvertes l'intriguèrent sans doute: il se retira vers le fond de la pièce, où un bec plus fort était placé plus bas. Il perdait sa peine, car c'étaient là des calculs, sans doute savants, mais innocents. L'autre ardoise, celle qui gisait à terre, contenait le texte en clair du sans-fil que, le lundi, Louise de Bettignies avait aidé M. de Geyter à déchiffrer. C'était l'indication du jour, de l'heure et du lieu où tomberaient les prochains pigeons. Comment, ayant détruit et brûlé tant de choses, avait-il laissé là cette ardoise? Bien qu'il se crût à ce moment près de devenir fou, il se conduisit comme un sage. Négligemment, il entr'ouvrit la porte sur la passerelle. L'air frais qui entra tout à coup aurait dû alarmer tous ces Allemands; ils étaient bien trop affairés, trop nombreux aussi, et les mouvements suspects de cet homme, chacun les attribua sans doute aux camarades. Il eut ainsi tout le loisir de pousser du pied, avec mille précautions, le morceau de carton noir. Il eut la chance qu'au lieu de rester accroché à la passerelle, il passa entre les barreaux et s'en alla tomber avec un bruit sourd dans l'herbe folle au pied de la cuisine. Il referma doucement la porte et s'en alla. Quand il en parle aujourd'hui, il pâlit encore.

Au moment où, las de cette perquisition manquée, le kreischef allait se retirer avec tous ses hommes et sa proie, Rotselaer se frappa le front et dit à son chef:

— Ah! mais ce n'est pas tout. Donnez-moi encore une minute. Il y a le manteau.

Et prenant le vêtement de laine qui traînait toujours sur un meuble du vestibule, il courut le montrer à la servante dans la cuisine.

— Flore, dit-il, vous connaissez ce manteau, n'est-ce pas?

— Non, monsieur.

— Voyons, regardez-le de près. Est-ce que madame ne voyage pas quelquefois?

— Non, monsieur.

— Elle ne va jamais à Tournai?

— Non.

— Souvenez-vous bien! Et puis, est-ce qu'elle ne rapporte pas quelquefois des gâteaux? Allons, Flore, soyez sincère.

— Jamais, monsieur! D'abord, on fait toute la pâtisserie ici.

— Vous savez donc faire des gâteaux?

— Oui.

— Eh bien, je reviendrai et vous m'en donnerez à manger.

Puis il sourit à la vieille servante, regagna le vestibule et mit avec soin et déférence le vêtement mystérieux sur les épaules de Louise de Bettignies.

Quand, la lourde porte cochère s'étant refermée, M. et Mme de Geyter se trouvèrent seuls dans leur maison silencieuse, ils s'en furent rejoindre leur bonne à la cuisine et, sans un mot, se remirent, assis en rond autour de la table, à laver des carottes.

Les policiers allèrent interroger rapidement quelques voisins, les Rasson, les Coulon, les Dubois; puis Rotselaer revint chez les de Geyter, espérant les surprendre.

Ils avaient chacun la main dans un bocal à demi plein de racines appétissantes et bien grattées.

— Toujours des conserves? leur dit-il.

M. de Geyter le regarda par-dessus ses lunettes et lui répondit:

— Oui, monsieur, et de carottes.

CHAPITRE VIII

Le policier Goldsmith

En entrant au greffe de la prison de Saint-Gilles, quelques jours plus tard, Louise de Bettignies considéra avec curiosité un tableau de marbre noir portant cette inscription:

> Quelque grands que soient les malheurs que vos fautes vous ont attirés, ne vous abandonnez pas au désespoir. Ouvrez vos coeurs au repentir, votre courage renaîtra, vos souffrances s'apaiseront, vous redeviendrez dignes d'estime et vous mériterez le pardon des hommes et la clémence de Dieu.

Elle apportait dans cette demeure une âme presque sereine. L'heure des premières révoltes était passée: il s'agissait maintenant de bien jouer le jeu. Tant que durerait la prévention, tout son effort porterait contre l'instructeur. Plus tard, si on ne l'envoyait pas à la mort, elle aviserait. Elle apprécia le régime de Saint-Gilles. Sans doute s'appliqua-t-elle, pour demeurer forte, à faire les exercices de gymnastique rythmée qui sont signalés aux détenus de cette prison, dans chaque cellule, par dix figures avec des légendes. On pense en frémissant que des spécialistes du cambriolage ont peut-être acquis là une souplesse nouvelle pour récidiver. Elle s'entraînait, quant à elle, en vue de l'évasion. Dès le premier jour, elle monta sur sa petite chaise, se haussa de son mieux et détacha du mur le crucifix, qu'elle voulait sous son regard. Quand ses gardiens entraient dans sa cellule, pendant le long séjour qu'elle fit à Bruxelles, ils pouvaient voir l'image du Christ sur sa table, près de sa main.

Au début, l'instructeur, qui n'était pas un juge de carrière, mais un bas policier, et s'appelait Goldsmith, la traita avec certains égards. Cet individu, d'une grossièreté révoltante dans ses mauvais jours, se montrait parfois aimable avec affectation, presque câlin. Le rang de la nouvelle détenue l'incitait au respect: tous les Allemands rectifient d'instinct la position et se font humbles devant quiconque porte la particule. Louise de Bettignies, plus fine que ce finaud, usa de son prestige et prit, aux premières passes, un ascendant certain sur lui. Mais elle niait tout, même l'évidence, avec une effronterie où il sentait tant de mépris pour son intelligence, qu'un jour il se fâcha contre elle et la frappa. Dès lors, ce fut entre elle et lui une lutte implacable. La "grenouille" avait trouvé sur elle, au "Canon d'or", une lettre dont personne n'a jamais voulu dire, même au procès, ce qu'elle contenait. Il est probable qu'elle était sans grande importance. Tout au plus trahissait-elle que la jeune fille, au moment de son arrestation, connaissait des moyens de passage vers la Hollande. Louise de Bettignies avait eu le toupet de dire à Rotselaer que, cette lettre, c'étaient ses policiers qui la lui avaient mise dans les mains pour la compromettre. Elle répétait la même chose, ou d'autres de même force, à Goldsmith. Celui-ci entrait alors dans des fureurs dont la jeune fille jouissait sans réserve. Sur quoi, mis à bout, il se levait et la bousculait, le rouge aux yeux.

Ne pouvant rien tirer d'elle et leurs perquisitions n'ayant pas abouti, ils la laissèrent près d'un mois dans sa cellule sans l'interroger. Ce qui les agaçait était de ne rien connaître de l'autre Dubois, car Louise de Bettignies, c'était tantôt Alice et tantôt Marie Dubois. Pour cette Marie, ils se donnèrent un mal fou. Ils n'ont même jamais su si Alice était bien celle qu'ils tenaient. Dans un livre de l'avocat Sadi Kirschen, du barreau de Bruxelles, où sont rapportés les souvenirs d'audience d'un grand nombre de procès de patriotes belges devant les conseils de guerre allemands, on voit que le 4 ou le 5 mai 1916, plus de six mois après l'arrestation de Louise de Bettignies, ils demandaient encore au détenu Lefèvre, qu'ils devaient fusiller quelques jours plus tard, s'il n'avait pas parmi ses noms de guerre celui d'Alice ou celui de Dubois. Un jour vint où ils s'avisèrent que les deux Alice, celle de la rue des Aduatiques et celle de la carte d'identité saisie à Froyennes, étaient peut-être une seule personne. Alors ils firent venir Charlotte à Bruxelles.

Ils avaient dans l'intervalle interrogé Gustave, le garçon de l'hôtel Saint-Jean, mais comme des gens qui sont près du but et ne s'en doutent pas. Ils font songer à ce jeu de cache-tampon où l'on tape avec des pincettes quand le chercheur brûle. Personne n'était là pour leur crier que la piste était bonne. Après les réponses évasives ou narquoises de cet homme plus malin qu'eux, ils se retirèrent. Ils avaient dit à Gustave: "Nous avons capturé une petite bonne femme qui est bien entêtée; elle ne veut pas avouer, quoique nous ayons contre elle des preuves accablantes. Elle venait souvent dîner chez vous. Nous savons tout: avouez le reste." Gustave cherchait avec application dans sa mémoire et paraissait désolé de n'y rien trouver.

Quand ils décidèrent de confronter les deux jeunes filles, ils ne savaient à peu près rien ni de l'une ni de l'autre, sinon qu'elles faisaient sans doute de l'espionnage ou du recrutement en Belgique et qu'elles aboutissaient à des chefs, mais lesquels? Le fil leur manquait.

Un jour, Louise de Bettignies vit entrer brusquement Goldsmith dans sa cellule, suivi d'une mince jeune fille qui se cachait derrière lui, pâle et toute tremblante. C'était la petite Vanhoutte. Toutes deux, d'abord épouvantées, cherchèrent du secours en elles-mêmes. Leur coeur qui battait à se rompre, elles le maîtrisèrent d'un seul coup. Il resta deux petits corps d'acier et, dans chacun, une volonté.

— Vous la connaissez, celle-là? dit Goldsmith à Alice, en poussant Charlotte au-devant d'elle.

— Moi? non, répondit-elle sèchement.

— Vraiment non? fit-il en ricanant.

Elle dévisagea sa compagne avec attention, d'un regard dur.

— Non, vraiment, dit-elle; je ne la connais pas du tout.

Alors il frappa du pied et devint rouge.

— Mais vous sortez toutes les deux de la même boîte!

A voix douce, pour qu'il comprît mieux qu'il venait de s'exprimer comme une brute, elle répliqua:

— Monsieur Goldsmith, je ne sais pas de quoi vous voulez parler.

— Et vous, cria-t-il à Léonie Vanhoutte, vous qui n'êtes pas une insolente, convenez que vous la connaissez.

— Moi, monsieur? Je n'ai jamais vu cette figure-là!

Il l'emmena, furieux. Dans le couloir, elle l'entendit maugréer:

— Je ne suis pourtant pas un apprenti! Je ne vais pas me laisser battre par ces deux bouts de femmes...

Il fit une nouvelle tentative le lendemain. Les ayant appelées toutes les deux au prétoire, il les y laissa seules un instant, espérant qu'elles se trahiraient. Il les observa en vain derrière une porte: elles se regardaient froidement comme des statues.

Leurs yeux avaient tout de même pris le temps de s'envoyer une caresse et c'est le coeur en joie qu'elles se séparèrent. C'étaient encore les bons jours: ceux où elles tenaient, en niant ou en se taisant, l'adversaire à leur merci. Alors elles se savaient fortes. La confiance que chacune avait dans l'autre les soutenait. Et, pour la tendresse, l'éclair d'un regard avait suffi: elles emportèrent ce matin-là du feu et de la lumière en elles pour de longs mois.

Un soir on déposa un deuxième lit dans la cellule d'Alice. Son premier mouvement fut de s'attrister: elle avait pris goût à sa solitude. Quand elle vit arriver la compagne qu'on lui donnait, elle eut pitié de cette femme. Celle-ci, qui avait été condamnée deux mois plus tôt à dix ans de détention dans l'affaire de Miss Cawell, semblait être retenue à Saint-Gilles pour un complément d'information. Elle passa ses premières journées assise, la tête dans ses mains, silencieuse et prostrée. Elle faisait peine à voir, et sa compagne, dont le coeur était plus fort, essaya de la consoler. Peu à peu, les deux femmes se lièrent; la nouvelle venue parut s'apprivoiser; elle parla un peu, fit à Louise de Bettignies des confidences qui l'émurent et, à son tour, interrogea cette jeune fille si maternelle. Tous les jours on venait chercher plusieurs fois la malheureuse femme pour des interrogatoires qui n'en finissaient pas. Elle en revenait chaque fois avec un désespoir nouveau; tantôt elle se jetait sur une chaise et sanglotait, ou bien elle s'enfermait dans un silence sauvage; et tantôt elle arrivait comme une furie, lançant des imprécations contre Goldsmith, qui, criait-elle, l'avait battue.

Un jour, elle dit à Louise de Bettignies:

— Vous savez qu'il y a une femme au grand secret dans la cellule contre la nôtre. On a dû l'y mettre ce matin. J'ai vu l'écriteau.

C'était exact. Charlotte était maintenant la voisine d'Alice. Et sur la porte de l'une et de l'autre, les Allemands avaient écrit: "Gefährlich Person (Personne dangereuse)."

— Vous connaissez son nom? demanda Alice.

— Je crois que c'est la Française qu'on a confrontée avec vous plusieurs fois.

— Comment savez-vous tout cela?

— Mais, ma pauvre petite, je ne suis pas une prévenue, moi; je suis une condamnée, et une ancienne; je connais tout le monde ici, et quand je bavarde, on me répond. Si vous avez des commissions pour le dehors, je suis prête à m'en charger; et aussi pour des détenues, si vous en connaissez.

Louise de Bettignies, qui s'était ouverte peu à peu en l'entendant, se referma brusquement.

— Je ne connais aucune détenue, dit-elle.

La femme Ladrière, c'était son nom, ne dit pas un mot de plus ce jour-là.

Le lendemain, elles se regardaient toutes deux, lasses et tristes.

— Si nous essayions, dit la femme, de parler avec nos voisines?

Le long du mur, du côté de la fenêtre, à vingt centimètres au-dessus du parquet, couraient deux minces tuyaux de fonte, peints en gris clair. Ils venaient de la cellule de droite et passaient dans celle de gauche: c'étaient les conduits du chauffage central. En s'agenouillant sur le sol, en portant les lèvres sur l'un des tuyaux tout contre la cloison, puis en y mettant l'oreille, on pouvait tour à tour parler à sa voisine ou l'écouter. Louise de Bettignies vit sa compagne se baisser, puis essayer de prendre contact avec la prisonnière de gauche, qui n'était pas Charlotte. Point de réponse; la cellule était vide, sans doute. La jeune femme passa du côté droit, donna sur la fonte trois coups secs, et attendit. Rien ne bougea. Après un deuxième appel, elle crut percevoir qu'on déplaçait une chaise. Alors, les yeux brillants, elle tourna la tête vers Alice, qui vint à elle et s'agenouilla aussi sur le sol. Troisième appel. Haletantes, elles collèrent l'oreille sur le tuyau toutes les deux. Et, très lointains, voici que trois petits coups arrivèrent jusqu'à elle, trois chocs émouvants qui ébranlèrent le coeur de la sensible Alice. Alors, n'y tenant plus, elle écarta l'autre, comme peuvent se bousculer des enfants.

— Laissez-moi, disait-elle; je vais lui parler.

Puis, le visage plaqué sur la cloison, tout bas, tout bas, mais en y mettant cependant tout ce que l'émotion lui laissait de souffle, elle appela:

— Minou! Minou! c'est moi.

Minou ne répondit pas. Plus raisonnable ce jour-là que son chef, elle fit la morte: c'était la consigne. Et Louise de Bettignies se releva, déçue et prête à pleurer.

— Mais qui donc appeliez-vous ainsi?

— Eh! bien, je vais vous le dire, fit Alice, dont la force de résistance était épuisée.

Et elle livra la vérité à cette femme, qui l'écoutait avec gourmandise, lui pressant les mains et pleurant avec elle.

Quand Louise eut fini sa confession, l'autre eut une sorte d'étourdissement, dont elle se remit d'ailleurs aussitôt. Alors elle poussa d'un coup sec le signal d'appel, disant:

— Il faut que je voie le médecin tout de suite. Je me sens mal.

Un gardien l'emmena. Elle se fit conduire au prétoire et, courant presque, elle arriva devant Goldsmith, à qui elle répéta d'un trait ce que venait de lui dire la petite Française.

— C'est bien, dit l'Allemand en se frottant les mains. Mais vous savez que je veux un écrit d'elle. Arrangez-vous.

Cette femme, dont le nom de fille était Louise Tellier, avait accepté, en échange de certains adoucissements à sa peine, de faire l'ignoble métier de "mouton". Les journaux ont parlé d'elle quand, après l'armistice, lasse de traîner des jours affreux, elle prit, un beau matin, le parti de s'empoisonner.

D'autres, beaucoup d'autres, hommes et femmes, ont trahi comme elle. Ainsi de presque tous les mercenaires: ils se vendent aux amis d'abord, et puis à l'ennemi. Le deuxième marché n'est pas toujours le plus immoral: c'est commercialement le seul honnête, car il est fait entre fripons, mais qui le savent.

Les Allemands ont utilisé pour ce métier des Français et des Belges. Si basses que soient les âmes de ces gens qui ont vendu leurs compatriotes et les ont envoyés au poteau, ceux qui tiraient la ficelle étaient plus abjects. Les premiers étaient des couards. On leur disait qu'ils avaient un seul moyen de n'être pas fusillés, celui-là. Affolés devant la mort, ils acceptaient de lui livrer, pour sauver leur vilaine peau, des vies nobles. Rien, pas même la hideuse peur, n'excuse un tel crime, et si je connaissais les noms et adresses de quelques-uns de ceux qui ont fait cela et qui se terrent maintenant en Hollande, en Suisse, en Allemagne, je les afficherais ici et nous leur cracherions au visage. Mais les Allemands, qui ont joué avec cette matière sacrée qu'est le coeur humain, comment les mépriser assez? Ils n'ont pas de psychologie, dit-on: ils connaissaient au moins celle des lâches; et, vils entre tous, ils l'exploitaient.

Ce qui se passa ensuite entre Alice et cette femme, on ne le saura jamais. Elles sont mortes l'une et l'autre. Léonie Vanhoutte a pu recueillir, dans des conversations hachées de prison, les confidences dont j'ai tiré ce qu'on a lu. La scène à travers le mur hantait douloureusement le souvenir de toutes les deux. Pour le reste, nous verrons que Louise de Bettignies commit l'imprudence de confier à l'ignoble femme quelques lignes de sa main destinées à Charlotte. Elle ne dit pas un mot du "service". Aucun nom ne lui échappa, sauf, on ne comprend pas pourquoi, celui d'un agent qu'elle avait à peine utilisé, le voiturier De Saever: il fut arrêté sur-le-champ. Elle parla surtout de Charlotte, s'inquiétant de son état, suppliant la messagère si charitable d'encourager leur voisine à nier jusqu'au bout.

Son travail fini, on retira le "mouton" pour l'envoyer à d'autres besognes. Et Goldsmith fit comparaître Louise de Bettignies.

—Direz-vous encore, lui cria-t-il dès son entrée, que vous ne connaissez pas cette Vanhoutte? Vous lui avez écrit.

— Moi? pas vrai! répondit-elle avec force.

— Et cela, qu'est-ce que c'est?

Il levait vers la lumière une feuille de papier où apparaissaient en transparence des caractères tracés au jus de citron.

— Vous lui donnez des conseils de prudence, à votre amie. Bonne idée! Mais il n'aurait pas fallu laisser traîner ce papier-là.

Il avait, comme d'habitude, son revolver chargé sur la table. Il le prit sous sa main, le soupesa et dit froidement:

— Douze balles dans la peau, mademoiselle Dubois; c'est tout ce que vous valez.

La jeune fille haussa les épaules. On lui présenta un indicateur de chemins de fer trouvé dans la valise de Charlotte, rue des Aduatiques. Sur l'une des pages, une rectification à l'horaire avait été portée de la main d'Alice.

— Et cela, dit-il, ce n'est peut-être pas votre écriture?

Ce qu'elle répondit et comment se poursuivit l'interrogatoire, on ne le trouverait qu'au dossier de l'instruction, que je n'ai pas eu sous les yeux. Et ce serait la version allemande, qui est suspecte. Ce qu'on sait, c'est qu'à la suite d'une scène dont la violence dut être extrême, Louise de Bettignies convint qu'elle connaissait en effet Léonie Vanhoutte.

Cinq minutes plus tard, le magistrat, ayant fait rentrer Alice dans sa cellule, s'amusait à torturer Charlotte. Il avait souvent auprès de lui, notamment ce jour-là, un secrétaire qui parlait admirablement le français. Cet homme se flattait d'avoir été pendant six ans le représentant d'une importante marque d'automobiles et de cycles à Lille. Il était là maison et ajoutait:

— A moi, au moins, vous devriez répondre. Je ne suis pas contre les Français. Traitez-moi comme un compatriote.

— Ah! non, taisez-vous! lui disait la jeune fille excédée.

Goldsmith n'avait jamais paru si aimable. Il se montra tour à tour flatteur, compatissant, jovial. Elle le voyait mentir avec un cynisme qui l'eût exaspérée; mais son jeu était par ailleurs si savant, si souple, qu'elle-même y prenait plaisir. Que risquait-elle? Sa réponse était toujours prête. Elle niait, puis niait encore.

A elle aussi, il montra le papier aux caractères transparents. Il le fit brutalement, en coup de théâtre. Elle ne broncha pas. Il essaya de l'émouvoir avec l'inscription sur l'indicateur. Pas de réponse.

Il se leva comme un fou.

— Mais avouez donc que vous la connaissez!

— Non! Non et non!

— Bien, dit-il. Garde, ouvrez la porte!

Alors Louise, pâle comme une morte, entra dans le prétoire et, les mains jointes, le regard vers la petite Vanhoutte:

— J'ai avoué que nous nous connaissions! s'écria-t-elle. Pauvre petite, pardonnez-moi! Tout à nous deux maintenant!

Et elles se jetèrent dans les bras l'une de l'autre en sanglotant.

Les Allemands en savaient assez. Ils les séparèrent brutalement.

Une seule fois, ils les remirent en présence; mais elles puisaient à se regarder l'une l'autre une force qui les rendait invincibles. Alors Goldsmith prit le parti de les interroger séparément, disant à chacune que l'autre avait fait de faux aveux. Elles tinrent bon, et c'est très remarquable. Songez que Miss Cawell, dès le premier interrogatoire, ajouta foi aux propos de son instructeur, qui se vantait de posséder la liste de tous ses complices. Cette honnête femme tenait la sincérité pour une vertu, en prison comme ailleurs. Elle donna des noms, des adresses, et ceux mêmes qu'on ne lui demandait pas. Elle perdit, par excès d'honneur devant des fripons, de braves gens qu'on n'eût pas songé à inquiéter. Louise de Bettignies et Léonie Vanhoutte, dont l'intelligence et le caractère étaient hors de pair, eurent tout au plus quelques minutes faiblesse.

— J'ai avoué de très petites choses, qu'on me disait qu'Alice avait avouées, confesse aujourd'hui la survivante.

Et c'est exact. Elle a dit, par exemple, qu'elle avait copié, à la prière d'Alice, des rapports peu importants et les avait apportés à Bruxelles. Elle risquait ainsi de perdre Louise de Bettignies et elle-même. Mais le misérable qui avait mis un "mouton" dans la cellule d'Alice avait, pour obtenir cet aveu, commis un autre crime. Reprenant la lettre écrite au jus de citron, il osa en donner à Charlotte une lecture fausse. Il fit croire à cette pauvre petite que sa compagne lui écrivait: "J'ai avoué que nous portions des rapports et que vous en avez transcrit. Dites cela, et rien de plus. Mais dites comme moi." Elle nia tout de même. Alors cet Allemand fit une vilaine chose: "Je vais faire arrêter, lui dit-il, vos vieux parents. Eux me diront la vérité." Elle eut pitié de son père, de sa mère. Elle eut peur surtout que ceux-ci, sans défense contre ces policiers, ne fissent, sans y prendre garde, connaître de complices. Elle hésitait encore.

— Mais puisque Alice vous écrit d'avouer! lui cria-t-il.

Elle céda.

De ce jour, il ne cessa de répéter à Charlotte que cette Bettignies la chargeait sans cesse pour se sauver elle-même.

— Vous avez été bien sotte, ajoutait-il, de la suivre comme un caniche. Tirez-vous d'elle!

A Alice, il rapportait complaisamment les aveux de la pauvre enfant. Il voulait les dresser l'une contre l'autre et les pousser au dégoût, puis au désespoir, peut-être aux dénonciations. Il perdait sa peine: Charlotte était triste, et Louise de Bettignies, quand elle arrivait au prétoire, jetait des flammes. Elle et Goldsmith étaient comme feu et eau; agressifs et têtus tous les deux, ils se battaient avec une sorte de volupté, mais lui pour la perdre, elle pour sauver tous ceux dont elle tenait la vie dans sa main.

La noblesse de ces deux femmes, c'est d'avoir tout subordonné, sans une défaillance, au souci de rester seules en cause. Il eût été mieux pour elles-mêmes qu'elles ne fissent jamais l'aveu qu'elles se connaissaient. Etait-ce possible? Il fallut, en tout cas, deux félonies pour les y contraindre.

Cependant, Charlotte tremblait d'avoir perdu l'amitié de son admirable petit chef. Elle eût voulu lui parler, au moins la voir et rencontrer ses yeux. Elle réussit un jour, puis une autre fois, à apercevoir sa silhouette.

(A suivre)

Avis très important

L'Administration de la "Liberté" a décidé de cesser l'envoi du journal à tous les souscripteurs dont l'abonnement n'est pas strictement payé à date. Cette mesure entre en vigueur immédiatement. Jetez un coup d'oeil sur la date placée à côté de votre nom, sur la bande d'adresse. Ne manquez pas de renouveler votre abonnement sans délai, lorsqu'il arrive à échéance, si vous voulez éviter toute interruption dans le service du journal.

L'Administration ne refuse pas un délai raisonnable pour un juste motif, mais à la condition qu'on le demande par écrit.

PETITES ANNONCES

[illegible] 2 cents par mot. Minimum: [illegible] par insertion. Le paiement [illegible] toujours accompagner la copie de [illegible] annonce.

ON DEMANDE un comptable [illegible] Références exigées. Boite 12, la "Liberté".

A LOUER — [illegible] grande chambre [illegible] avec poêle électrique [illegible] Prix modéré. Tél. [illegible] Boulevard Mollard, Saint-Boniface, près [illegible] hôpital.

A LOUER — Suite de 3 chambres et chambre de bain privée; [illegible] installation pour poêle électrique. S'adresser à [illegible], rue Langevin, Saint-Boniface. 45p

ON DEMANDE — Bonne servante [illegible] parlant les deux langues. S'adresser à [illegible], ave. Provencher. Tél. N [illegible]

A VENDRE — Sirop et sucre d'érable garantis purs, de première qualité, au prix de $2.00 le gallon avec canistre, et [illegible] sous la livre f.o.b. Faits par [illegible], comté de [illegible], P. Q., propriétaire d'une des plus belles sucreries de la province. Prière de faire les commandes immédiatement, payable C.O.D. 44p

SUITE de deux chambres, tout près de l'église du Sacré-Coeur. S'adresser à 667, avenue William.

A LOUER — Suite moderne, 4 chambres, poêle électrique, balcon privé. S'adresser à [illegible], rue Dumoulin, Bloc [illegible], Saint-Boniface. x

SUITE de 2 chambres, poêle électrique, grand balcon sur le devant, près de l'église du Sacré-Coeur; usage du téléphone. S'adresser à [illegible], ave. Bannatyne, Winnipeg. x

FERMES A VENDRE:

AUBIGNY, au village, 160 acres, 125 acres prêts à semer. Stock roulant et semences [illegible] l'acre. $1,250 comptant.

GRANDE-[illegible] station et école. [illegible] roulant, semence. $4,500 [illegible] comptant.

LORETTE — 150 acres, stock et roulant. $4,500 — $1,000 comptant.

S'adresser à C. Buffet, 294, Bloc McIntyre. Tél. A 6565.

BUNGALOW à vendre, No 254, rue Bertrand. Lot 50x120. [illegible] chambres et salle de bain. $2,250. Termes et conditions faciles. S'adresser à C. Buffet, 294, Bloc McIntyre. Tél. A 6565.

FERME à vendre au village d'Elie, Man. 160 acres, stock et roulant, semence. $50 l'acre; $2,000 comptant. S'adresser à C. Buffet, 294, Bloc McIntyre. Tél. A 6565.

FERME près village Saint-Norbert, sur grand chemin et rivière Rouge. 106 acres, bonnes bâtisses. Une occasion à $8,500. $1,000 comptant. S'adresser à C. Buffet, 294, Bloc McIntyre. Tél. A 6565.

ON DEMANDE un bon orfèvre. Excellente clientèle. Pour informations, s'adresser à M. l'abbé J. Bellavance, curé, Dryden, Ont. 47

CHAMBRES meublées à louer. S'adresser à 165, rue Masson. Tél. N 2330.

POMMES DE TERRE — On demande à acheter des pommes de terre blanches au char. Le plus haut prix du marché payé. S'adresser à Napoléon Verreault, Saint-Norbert.

ON DEMANDE un instituteur ou une institutrice catholique, bilingue, qualifiée pour enseigner dans la Saskatchewan, à partir du 6 avril. Spécifier expérience et salaire exigé. S'adresser à Théo. Bertrand, secrétaire, école Royer No 4294, Ponteix, Sask.

VENDEURS DEMANDES — Vendez les vêtements indéchirables "Sepoy", $13.95 le complet. Grande maison de confiance entièrement canadienne. Promptes livraisons. Haute rémunération. S'adresser à Boite 655, Barrie, Ont.

BOUTIQUE DE FORGE — A vendre ou à louer dans un centre français, pas d'opposition, une boutique de forge avec tous les outils, tels que engin, marteau mécanique, filières, bandeur de pneus, affileur de disques, agrès pour souder au gaz acétylène, etc., etc. S'adresser immédiatement à Jos.-A. Cormier, La Salle, Man. 46

A VENDRE — Trèfle d'odeur. Bonne semence [illegible], inspectée par le gouvernement. $6.00 les cent livres; sacs, 20 sous; f.o.b. Inwood. Ch. Verschuere, Inwood, Man. 46p

AU SACRE-COEUR

Mardi dernier avait lieu, dans notre salle paroissiale, la partie de cartes organisée par Mme J.-H. Lauzon, aidée par sa fille Mme O. Roy. Notre salle était remplie et un joyeux entrain régna, la partie durant. Une vingtaine de magnifiques prix furent distribués aux heureux gagnants. Bien que le résultat final du succès financier de cette soirée ne soit pas encore annoncé officiellement, on nous annonce une réelle surprise. Ce résultat nous sera communiqué dimanche prochain à la messe. En attendant nous remercions les organisatrices de cette soirée et les félicitons du succès obtenu.

* * *

Dimanche dernier après la grand'messe la chorale de notre paroisse avait une répétition de la messe de Pâques, aidée par l'orchestre puissant formé pour la circonstance. Nous sommes certains du succès de cette messe, à en juger par la manière dont tout a marché. Il nous fait plaisir de présenter le programme de la messe de Pâques et du salut.

"Kyrie", Messe Solennelle, Pauchey.

"Gloria", "Credo", "Sanctus" et "Agnus", Messe de Pâques, Fauconier.

Offertoire: "Hosanna", Granier.

Au Salut — "O Salutaris", Bohm; "Ave Maria", Dubois; "Tantum Ergo", Faure.

Solistes: Mme E. Bélair, Mme J.-A. M. Bessette, Mlle Rosa Genthon, Mlle Alberta Manseau, Mlle Frank Mathew, Mme Villeneuve, Dr P.-E. Laflèche, M. Geo. Pélissier, M. Frank Wade.

La chorale sera aidée d'un quatuor de cordes et de deux cors d'harmonie.

Organiste, Mme Louis Lavack-Thibault.

Directeur, M. J.-A. Hébert.

* * *

Nos Chevaliers de Colomb et les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg ont pris charge des heures d'adoration de la Semaine Sainte. C'est une marque du grand esprit de foi et du dévouement qui anime les membres de nos grandes sociétés.

* * *

Ce lundi 29 mars, à 9 h. 15, avaient lieu à l'église du Sacré-Coeur les funérailles de M. Saint-Jean, décédé la semaine dernière. M. Saint-Jean fut pendant 20 ans employé de la brasserie Pélissier. A la famille en deuil nos sympathies.

Offices de la Semaine Sainte:

Mercredi — A 4 h., confessions. A 7 h. 45, exercice du carême, confessions.

Jeudi Saint — Communion à 7 h. et 8 h. Messe à 9 h. Le soir, à 7 h. 45, heure de réparation: sermon sur la Sainte Eucharistie.

Vendredi Saint — Office à 9 h. du matin. L'après-midi, à 3 h., sermon sur la Passion. Le soir, à 7 h. 45, exercice du chemin de la croix.

Samedi Saint — Le matin, à 7 h. 30, bénédiction du cierge pascal et des fonts baptismaux. A 8 h. 45, messe. Confessions de 4 h. à 6 h. et de 7 h. 30 à 9 h. 30 du soir.

"Dimanche de Pâques — Messes à 7 h. 30, 9 h. et 11 h.

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

Il y aura assemblée générale de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises le mercredi 31 mars, à 3 h. de l'après-midi, dans la salle paroissiale du Sacré-Coeur. A cette assemblée auront lieu les élections générales. Tous les membres sont priés d'y prendre part.

WINNIPEG

Fête de la Ligue des Institutrices Catholiques de l'Ouest

Le 7 avril, à 7 h. 30 du soir, réunion intime des membres de la Ligue à la Maison Saint-André, 629, ave. McDermot, Winnipeg. Salut donné par le R. P. Vézina, O.M.I.

Le 8 avril, à 9 h. du matin, à l'église du Sacré-Coeur, Winnipeg, messe chantée, célébrée par Mgr Cherrier, P.A., V.G.; sermon donné par le R. P. J. Bourque, S.J.; communion générale autant que possible. Les institutrices feront les frais du chant. Messe du second ton. A l'offertoire, chant de la Ligue à la Sainte Vierge, sur l'air "O Marie, ô mère chérie". Offrande de fleurs à la Sainte Vierge. Consécration à Marie. "Magnificat".

Grand banquet, présidé par Mgr Cherrier, et les messieurs prêtres qui pourront nous procurer le bonheur de leur présence. Présentation d'adresses. Chant: "Les coeurs en haut!", "O Canada!"

Les messieurs prêtres sont cordialement invités à la fête du 8. Nos amis et bienfaiteurs laïques seront les bienvenus à la cérémonie religieuse. Invitation toute particulière et bien pressante aux communautés religieuses dont le concours bienveillant nous est toujours si maternel et dévoué.

Les membres de la Ligue qui prendront part à la fête sont priés d'avertir Mlle Lamarre, secrétaire, 629, ave. McDermot, Winnipeg. Prix du banquet: $1.00.

PETITES NOTES

Douze chevaux de courses de Winnipeg ont péri dans un incendie qui a détruit, dimanche, l'écurie du terrain de l'exposition à Calgary.

* * *

Tony Baniuk, de Transcona, cheminot du C. N. R., a été blessé mortellement par une locomotive, près des limites de la ville de Saint-Boniface.

* * *

A.-J. McArthur, 691, rue Langside, employé des téléphones, a été électrocuté en venant en contact avec un fil à haute tension.

* * *

Nous apprenons avec plaisir le retour du Dr G.-M. Laflèche, en voyage d'études à New-York. Il sera de nouveau à son bureau, 906, édifice Boyd, le 5 avril.

S. G. Mgr Charlebois à Montréal

Montréal — S. G. Mgr O. Charlebois, O.M.I., évêque de Bérénice, vicaire apostolique du Keewatin, est à Montréal pour aider à administrer la confirmation dans le diocèse de Montréal, et pour voir à des affaires pressantes dans l'intérêt de son vicariat. Il se retire chez les RR. PP. Oblats, 213, rue Visitation, Montréal.

OTTAWA — Les permis de radios ont rapporté $91,996. Les frais de perception ont été de $10,060.

POUR RIRE

L'art de parler

Dans un salon littéraire, Monsieur V..., fort satisfait de lui-même, faisait un petit cours sur l'art de faire une conférence, à l'usage des débutants en littérature. Il énumérait, non sans longueurs, les recettes préférées des conférenciers, leurs mille et une astuces et un murmure flatteur montait vers lui, lorsque Tristan Bernard, qui passait par là, ajouta négligemment:

— N'oubliez pas, cher ami, le précepte du regretté Vanor. Lorsque vous avez terminé votre causerie, saluez gracieusement le public et retirez-vous sur la pointe des pieds.

— Mais pourquoi sur la pointe des pieds?

— Pour ne réveiller personne.

Dialogue vif

Mademoiselle, dit un jour, "Madame Virgule" à "Mademoiselle Cédille", j'ai voulu prendre des renseignements sur votre "caractère", et j'ai appris par "Mademoiselle du Tréma", qui, entre "parenthèses", vous connait depuis longtemps, qu'il n'était pas des plus agréables. Veuillez donc renoncer à tout "trait d'union" entre nous... "Mademoiselle Cédille", piquée au vif par ces paroles prononcées d'un "accent grave", répondit d'un "accent aigu": Madame, je... — Assez, Mademoiselle, "point d'exclamation", car je ne subirai "point d'interrogation". La pauvre "Cédille", sous le coup de cette "apostrophe", courba la tête en manière "d'accent circonflexe", et, toute confuse, se retira en serrant les "deux poings".

La gaieté au palais de justice

Avocat — Mon adversaire a voulu me noyer sous les fleurs. Mais cette ficelle à laquelle je ne mordrai pas, je vais la percer à jour.

Substitut — La parole d'un avocat vaut bien celle de deux repris de justice.

Agent — Nous le tenions par les jambes, il nous donnait des coups de pied, on aurait dit un serpent.

Avocat — On voulait l'obliger à quitter une maison où elle avait son meilleur souvenir: c'est là que son mari était mort.

Avocat — Je m'aide avec confiance dans la justice du tribunal; la grande ombre de Cujas éclaire ces débats.

Avocat général — Il se précipita sur le malheureux qu'il venait de tuer et l'empêcha de crier.

Agent — Je me suis trouvé nez à nez avec un mur.

Avocat — L'adversaire possédait alors un fonds d'engrais naturels, qu'il dévora en six mois avec des filles de joie.

Juge d'instruction — Et maintenant, ce n'est plus le juge d'instruction qui vous interroge, c'est l'honnête homme.

Rapports d'agents de police — J'ai constaté une palissade qui n'existe pas. — Il s'est tiré deux balles dans la tête, ce qui a déterminé une ménagerie. — Il avait le corps couvert d'esquimaux. — J'ai vu cet homme se jeter sur le lion de Belfort, lequel était en état complet d'ivresse.

Avocat général — Cette prétendue folie que nous allons réduire en miettes.

Avocat — Le couloir des wagons de cette compagnie conduit à deux portes: l'une sur les W.C., l'autre sur la mort!

Le président — Enfin! on a entendu des cris horribles sortir de la chambre de votre voisine.

L'assassin — Et après? C'est elle qui criait... ce n'était pas moi.

PARIS — Dans un discours, M. Caillaux a proclamé la nécessité absolue d'un extrême esprit de conciliation pour la réalisation d'un rigoureux équilibre budgétaire.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone A 8870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. H.-M. Brassard, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 11 heures (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h 30

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Boulet.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

Les doyens des journaux français

Paris — Notre confrère le "Figaro", qui quitte la rue Drouot pour s'installer au Rond-Point des Champs-Elysées, va avoir 100 ans: trente-huit ans plus jeune que le "Journal des Débats".

Son premier numéro parut en juillet 1826. C'était un petit journal satirique, hebdomadaire, qui paraissait au fond de la cour d'une maison en ruines, boulevard Poisonnière. Depuis, le journal passa en plusieurs mains et vivota jusqu'en 1852.

Villemessant le ressuscita deux ans après et finit par en faire le journal quotidien qui prit une grande place dans la presse française.

Après lui, le plus vieux journal de France, sous son titre actuel, serait probablement un journal de province, le "Journal de Rouen", qui porte le même nom, sans interruption, depuis le 12 mai 1791.

Il y a quelques années, le record était tenu par la "Gazette de France", fondée en 1632.

Cette vénérée doyenne de la presse a fermé les yeux et ses portes au cours de la grande guerre.